

Le SMAPS est une structure d'ingénierie et de développement territorial mutualisée entre les communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.



SOMMAIRE

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

- 1 | Elus, comité syndical, bureau et équipe technique
- 2 | Instances et budget

P.5
P.6

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3 | SCOT Schéma de Cohérence Territoriale
- 4 | SIG et cartographie
- 5 | Accompagnement des collectivités
- 6 | Habitat : étude, OPAH et SLIME
- 7 | Schéma de mobilités et écomobilités

P.7
P.9
P.11
P.13
P.15

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 8 | Accompagnement et financement de la création / reprise d'entreprises
- 9 | Soutien à l'industrie par l'Agence AURA Entreprise en Savoie

P.17
P.19

TOURISME

- 10 | Stratégie éco-touristique et montée en compétences
- 11 | Plan de formation des acteurs du tourisme
- 12 | Hébergements : accompagnement des porteurs de projets
- 13 | Valorisation du patrimoine
- 14 | Activités de pleine nature

P.21
P.23
P.25
P.26
P.27

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

- 15 | Convention avec la Maison des agriculteurs
- 16 | Développement des circuits courts alimentaires

P.29
P.30

CULTURE

- 17 | Structuration des acteurs culturels
- 18 | Parcours artistiques et action culturelle
- 19 | Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)
- 20 | Rézo Lire : le réseau des bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard
- 21 | Développement de services numériques
- 22 | Des collections pour tous
- 23 | Des animations autour des livres

P.31
P.33
P.35
P.37
P.38
P.39
P.40

ÉVÉNEMENTIEL

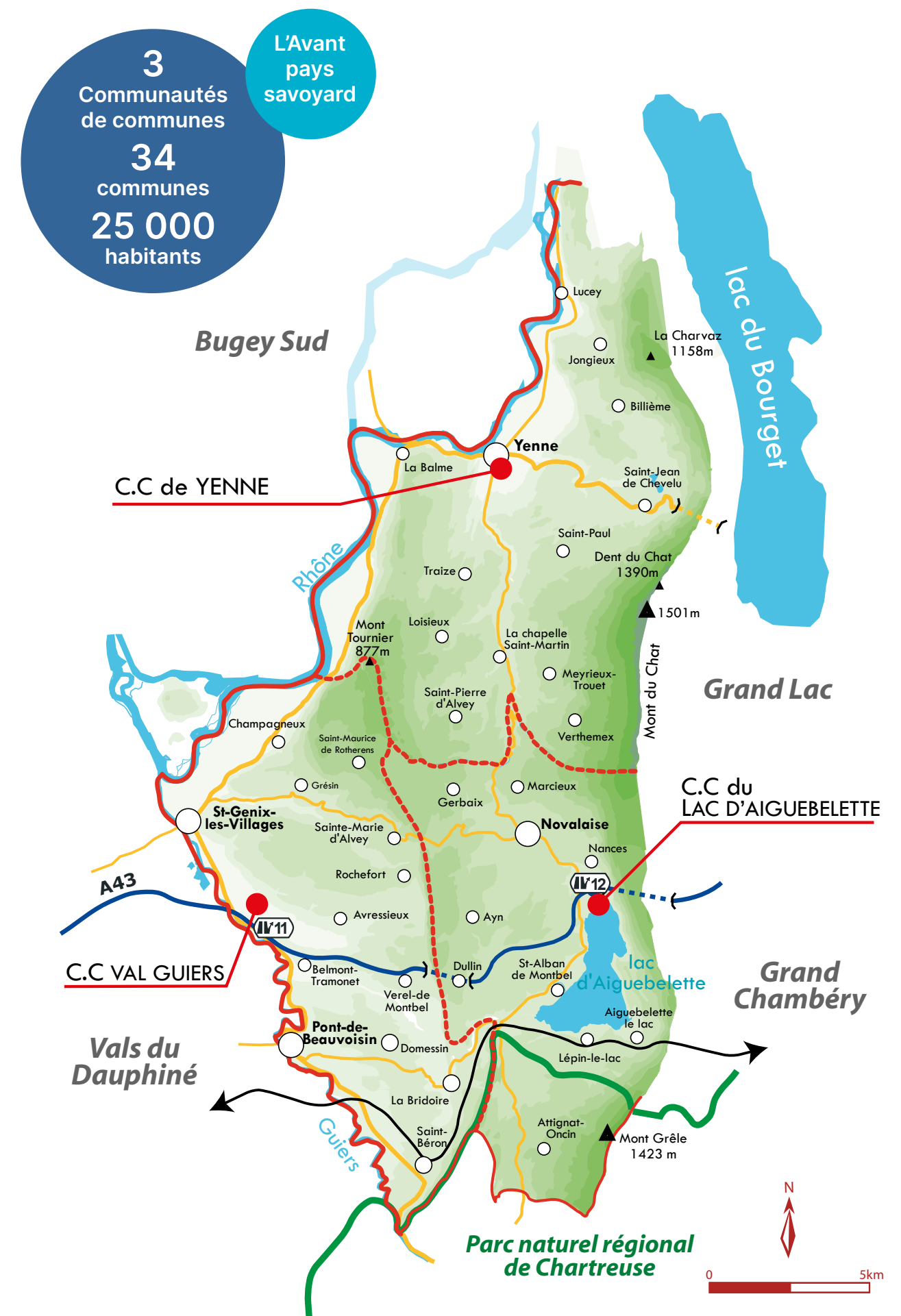
- 24 | En Avant Pays le Livre
- 25 | Ma bibliothèque en fête

P.41
P.42

PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT

- 26 | Programme Leader
- 27 | Coopération Alcotra
- 28 | Natura 2000
- 29 | Territoire à Energie Positive (TEPOS)
- 30 | Contrat Territoire Savoie (CTS)

P.43
P.45
P.47
P.49
P.51



Créé en 1995, le SMAPS est un établissement public dont les compétences sont listées dans ses statuts. Après validation par les EPCI* membres, ils sont officialisés par arrêté préfectoral. Le SMAPS rassemble les intercommunalités pour l'élaboration et la mise en oeuvre de projets de développement au service du territoire. Il accompagne la réalisation d'actions à l'échelle du territoire et conseille les porteurs de projets dans leurs actions. Pour cela, il porte des programmes qui mobilisent des financements à destination de ses membres et des porteurs de projets.

SON RÔLE

- Organiser des réflexions et mener des projets à l'échelle de l'Avant Pays Savoyard
- Mobiliser des financements départementaux, régionaux, nationaux et européens pour le développement du territoire
- Regrouper des moyens et des compétences d'ingénierie dont les EPCI seuls ne pourraient pas disposer
- Développer les partenariats, les réseaux et la transversalité dans le traitement des dossiers
- Assurer une coordination de projets et une planification à l'échelle du territoire.

Les projets et les actions sont menés avec les acteurs locaux , les partenaires institutionnels, les territoires voisins

POUR QUI?

- Les 3 communautés de communes membres
- Les communes de l'Avant Pays Savoyard
- Les structures privées (entreprises ou associations)

SON FINANCEMENT

- 25 % : cotisations des EPCI sur la base de 10 € / habitant /an
- 75 % : subventions mobilisées (Europe, Etat, Région, Département, autres)

EDITO

Les élections municipales ont permis le renouvellement de plus de cinquante pour cent des élus. A l'issue de cette étape importante, l'exécutif du Syndicat Mixte a été profondément modifié. Désormais, j'en assume la présidence.

Notre action s'inscrit dans la continuité du travail accompli par mes prédécesseurs : Jean-Pierre Vial, Gaston Arthaud-Berthet et Gilbert Guigue. Qu'ils soient remerciés pour leur implication au service des collectivités. Nous sommes maintenant reconnus au sein de différentes instances.

Plus que jamais il sera essentiel de travailler ensemble sur des projets structurants, de valoriser la diversité de chaque intercommunalité dans une cohérence d'ensemble, et de s'inscrire dans le cadre du développement durable. C'est le sens de mon engagement pour défendre l'identité territoriale et promouvoir son développement.

Aujourd'hui, de nouveaux défis sont à relever. C'est bien le rôle du SMAPS que je souhaite animer à travers :

- L'aménagement du territoire porté par le schéma de cohérence territoriale, avec notamment des orientations fortes à prendre en matière d'habitat
- Un Territoire à Energie positive pour s'engager dans la transition écologique.
- L'écomobilité à travers tous types de transports et d'usages.
- Le tourisme et notamment le plan tourisme avec la région et le développement de la destination Pays du Lac d'Aiguebelette.

- L'économie et l'agriculture pour favoriser l'emploi et les circuits courts.
- Le développement de la culture et de la lecture pour développer l'attractivité de nos territoires.

Ce livret « Que fait le SMAPS ? » a pour but de partager avec tous les élus municipaux les éléments d'information nécessaires à connaître pour bien appréhender le potentiel du SMAPS, ses capacités d'actions au service des communes, des communautés de communes, et de l'ensemble du territoire, aux côtés des porteurs de projets tant privés que publics.

Nous disposons de compétences techniques importantes au SMAPS pour nous aider à définir des stratégies, rechercher des financements et accompagner des projets. Il est indispensable que tout ceci s'inscrive (notamment financièrement) dans les politiques Départementale, Régionale, Nationale et Européenne.

La réussite de ce mandat dépendra de notre capacité à travailler efficacement au sein de l'exécutif où la représentativité de chaque intercommunalité est équilibrée. Certain de l'engagement de chaque Vice-président et des Présidents de communautés de communes à mes côtés, c'est dans la confiance que débute ce nouveau mandat pour conserver une identité forte du Pays du lac d'aiguebelette dans le cadre touristique et de l'Avant Pays Savoyard dans son ensemble, au milieu de grandes métropoles qui nous entourent ! Bonne lecture.

Guy Dumollard, Président



ÉLUS DU SMAPS

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE	
Thomas ILBERT	Patricia CHAON
Frédéric TOUIHRAT	Monika WDOWIAK
André BOIS	Sandra FRANCONY
Christophe VEUILLET	Eric RUBIER
Marie-Lise MARCHAIS	Daniel TAIN
Patrick ROULAND	Pierre DUPERCHY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE YENNE	
Guy DUMOLLARD	Jean-François HEBRARD
François MOIROUD	Jérôme PIQUET
Virginie GIROD	Lauriane COUTURIER
Sandrine GANDY	Marie-Christine BAILET
Laurence BOIRON	Didier PADEY
Patrick MILLION BRODAZ	Cedric VIGNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL GUIERS	
Paul REGALLET	Claude LESAGE
Georges CAGNIN	Alain PERROT
Nicolas VERGUET	Christian CEVOZ MAMI
Barthélémy PICHE	Philippe VITTOZ
Jean-Claude PARAVY	Yves ARGOUD
Jean-Pierre DREVET SANTIQUE	Myriam FERRARI

COMPOSITION DU BUREAU

- PRÉSIDENT :** Guy DUMOLLARD
Chargé du Scot, habitat, mobilité, relations extérieures et communication
- 5 VICE-PRÉSIDENTS :**
1^{er} Vice président : Barthélémy PICHE
chargé des finances et des dispositifs contractuels
- 2^e Vice présidente :** Marie-Lise MARCHAIS
chargée de TEPOS Territoire à Energie Positive et environnement
- 3^e Vice président :** François MOIROUD
chargé du tourisme
- 4^e Vice président :** Georges CAGNIN
chargé de la culture et la lecture
- 5^e Vice président :** Christophe VEUILLET
chargé de l'agriculture et de l'économie
- + 2 autres membres :** André BOIS et Paul REGALLET

ÉQUIPE TECHNIQUE

DIRECTION ET ADMINISTRATION

- Direction, coopération Alcotra, CTS**
Armelle DEVINANT
armelle.devinant@avant-pays-savoyard.com
- Assistante administrative, gestion Leader**
Jennifer BRETTON
info@avant-pays-savoyard.com
- Comptabilité, budget, paye**
Denise VIBERT
denise.vibert@avant-pays-savoyard.com

CULTURE

- Développement culturel**
Alice DESBENOIT
alice.desbenoit@avant-pays-savoyard.com
- Lecture publique et numérique**
Mélanie ARRIVÉ
melanie.arrive@avant-pays-savoyard.com
- Lecture publique et animations**
Lise ESTRAGNAT
lise.estragnat@avant-pays-savoyard.com

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

- Création et développement économique**
Marie PAYART
mpayart@auvergnerhonealpes-entreprises.fr
- Programme LEADER, développement touristique**
Philippe BELUZE
philippe.beluze@avant-pays-savoyard.com
- Activités de pleine nature, vélo, Natura 2000**
Christophe MAUREL
christophe.maurel@avant-pays-savoyard.com
- SCOT ET AMÉNAGEMENT**
SCOT, urbanisme, habitat
Adeline MASBOU
adeline.masbou@avant-pays-savoyard.com
- Cartographie – SIG**
Kevin GUEFFIER
kevin.gueffier@avant-pays-savoyard.com
- TEPOS (Territoire à énergie positive)**
Côme GEROUDET
come.geroudet@avant-pays-savoyard.com

INSTANCES ET BUDGET



INSTANCES

Le SMAPS est un établissement public dont les statuts ont été révisés en juin 2019. Ses membres sont les 3 Communautés de communes de Yenne, Val Guiers et Lac d'Aiguebelette. Il est organisé autour d'un Président, de Vice-présidents, d'un Bureau syndical et d'un Comité syndical composé de 6 élus titulaires et 6 élus suppléants délégués par chaque Communauté de communes.

Le Comité syndical est l'instance décisionnaire du SMAPS. Par délibération, il décide des actions à mettre en œuvre. Il réunit ses membres (18 délégués). Il se réunit 4 à 6 fois par an.

Depuis l'installation du 11 septembre 2020, le bureau est composé du Président, de 5 vice-présidents et de 2 autres membres. Il a pour objectif de préparer les Comités syndicaux et de traiter certains sujets par délégation du Comité. Il se réunit presque chaque mois. Les comptes rendus sont diffusés par mail à tous les conseillers communautaires, aux mairies et aux DGS des EPCI.



BUDGET

Comme tout syndicat mixte, le SMAPS ne bénéficie pas, à l'inverse des communes et des communautés de communes, de recettes fiscales propres.

Ses recettes de fonctionnement sont de deux types :

- les cotisations de ses membres, les 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette qui représentent environ 22 % des recettes de fonctionnement,
- les subventions issues des contrats de niveau européen, national, régional ou départemental ou d'autres financeurs, pour 78 %.

**Les investissements 2014-2020 de la CCY ont été moindres, car ceux du mandat précédent avaient été très élevés.*

Total 2014-2019	CC LA	CCVG	CCY	TOTAL
Cotisations des membres	335 424 €	715 705 €	416 141 €	1 467 270 €
Recettes	1 459 317 €	2 597 347 €	672 947 €	4 729 611 €
Ratio Recettes/Cotisations	4,35	3,63	1,62*	3,22

CHIFFRES CLEFS DU BUDGET 2020

Le budget annuel de fonctionnement du SMAPS s'élève à **1 151 641 €** en 2020.

La part des cotisations des 3 Communautés de communes membres est de **252 610 €** (sur la base de **10 € par habitant** inchangée depuis 2014) ce qui représente 22 % des recettes de fonctionnement.

La section d'investissement 2020 a été votée en suréquilibre. En effet, du fait de certaines opérations (TEPCV notamment), cette section est excédentaire depuis plusieurs années.

L'ingénierie étant son activité principale, la part de la masse salariale est une partie importante du budget du SMAPS : en moyenne 465 000 € / an. Cela correspond en moyenne à 9,1 ETP (Equivalent Temps Plein), dont 3 postes qui sont portés par le SMAPS dans le cadre d'opération de mandat (Rézo Lire) ou de détachement (Poste Economie) et financés pour tout ou partie par les mandats.

Pour mémoire, entre 2014 et 2019, les recettes obtenues par subventions, pour les bénéficiaires publics et privés, s'élèvent à plus de **12 millions d'euros**. Soit pour 1 € annuel cotisé, 9 € obtenus pour le développement du territoire.

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant pays savoyard avec ses 3 communautés de communes et ses 34 communes.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Comme 78 % des recettes dépendent de l'extérieur de son périmètre, le SMAPS doit nécessairement avoir une veille attentive envers tous les appels à projets, les dispositifs et les différents contrats qui correspondent aux missions qui lui sont dévolues par ses membres.

Le choix final de ces dispositifs se décide alors au sein des instances (Bureau et Comité syndical) avec les filtres d'analyse que sont la nature du sujet et l'équilibre budgétaire du syndicat.

PROCHAINES ÉCHÉANCES

Certains dispositifs devront prochainement être renouvelés ou faire l'objet d'une nouvelle candidature : LEADER (2021), le CTS (2022), les appels à projets réguliers des partenaires touchant à l'environnement (TEPOS), la mobilité (Plan de mobilité rurale)...

PARTENAIRES ET FINANCEURS

Europe, Etat, Région Auvergne Rhône Alpes, Département de la Savoie, Communautés de communes membres, membres du Rézo Lire, Auvergne Rhône Alpes Entreprise, etc.

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale de l'Avant Pays Savoyard



CONTEXTE GLOBAL

Le territoire de l'Avant Pays Savoyard a décidé dès 2007 de porter un document de planification commun : le SCOT ; afin de proposer un projet collectif face au mitage, à l'étalement urbain et aux enjeux environnementaux.

Ce document d'urbanisme, à horizon de 20 ans, est exécutoire depuis 2015.

TERRITOIRE CONCERNÉ

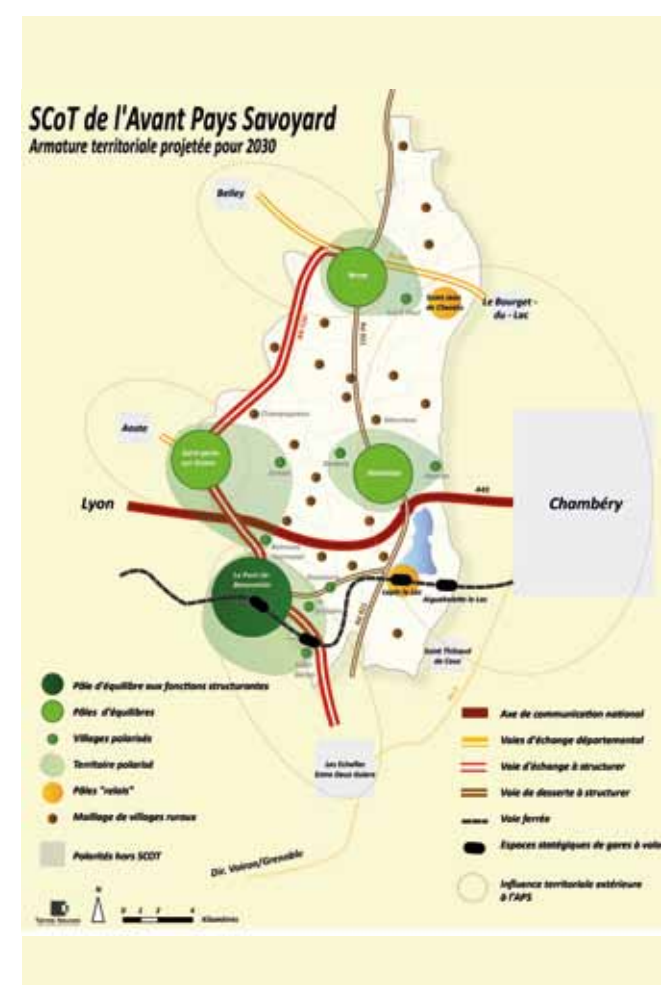
L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard est en charge de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la mise en œuvre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

En tant que porteur du SCOT, le SMAPS a trois missions principales :

- accompagner les collectivités dans la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme de leurs projets, avec les orientations du SCOT,
- suivre l'évolution du territoire pour être en capacité de mesurer les effets du SCOT,
- promouvoir le contenu du SCOT auprès des porteurs des politiques publiques pouvant contribuer à ses objectifs (Département, Région, acteurs de l'habitat, de l'énergie, de l'environnement, des transports...).



DATES CLÉS

Juillet 2007 : Définition du périmètre avec la Préfecture de la Savoie (46 communes)

Juillet 2011 : Extension du périmètre à 3 communes iséroises (49 communes)

Septembre 2013 : Conseil syndical d'arrêt du SCOT

Mai 2014 : Enquête publique relative au SCOT

Juin 2014 : Retrait des 13 communes appartenant à la CC Cœur de Chartreuse

Juin 2015 : **Conseil syndical d'approbation du SCOT (36 communes)**

Juin 2016 : Création du Comité SCOT

Personne publique associée

Le SMAPS, en tant que porteur du SCOT est une Personne publique associée, et à ce titre il est amené à suivre les procédures d'élaboration des documents devant être compatibles avec le SCOT. Aussi il participe aux différentes phases de l'élaboration des documents d'urbanisme et il élabore un avis, après arrêt du PLU ou de la carte communale, qui fait l'objet d'une délibération dans les instances syndicales.

Accompagner les procédures

Le SMAPS est consulté sur les procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme communaux ou supra-communaux (PLU, PLUi, carte communale), sur les documents de planification sectoriels portés par une collectivité membre du périmètre SCOT (Plan Local de l'Habitat, Plan de déplacements, Schéma économique et commercial...), sur les documents de planification de norme supérieure au SCOT (SRADDET*, SREII*, schémas départementaux...), sur les autorisations d'exploitations commerciales soumises en CDAC* en qualité de membre et sur tout projet ou document d'aménagement et d'urbanisme dont la portée est de nature à concerner le Syndicat mixte.

COMITÉ SCOT

Le Comité syndical du SMAPS a décidé, par délibération du 23 juin 2016, de déléguer au bureau syndical la faculté d'émettre ces avis. Pour étudier les projets soumis à avis et accompagner la mise en œuvre du SCOT, un Comité SCOT a été constitué.

Celui-ci est composé de 13 membres élus : 3 élus pour chacune des communautés de communes, complétés par 1 suppléant, un élu en charge du SCOT, ainsi que de la chef de projet SCOT et du chargé de mission cartographie.

Le Comité SCOT est chargé :

- de préparer l'avis sur les documents d'urbanisme et procédures en tant que Personne publique associée, qui sera proposé au bureau syndical pour décision,
- de porter le projet du SCOT sur le territoire de l'Avant Pays Savoyard,
- de définir les moyens techniques pour le suivi, la mise en œuvre, l'appropriation et l'évaluation du SCOT.

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

Le SCOT est un document de planification à horizon 2035. La première étape a été la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales) qui n'est pas encore achevée pour l'ensemble des communes.

La mise en œuvre de ses orientations se déroule donc sur le long terme, et passe par des études complémentaires que sont notamment l'Etude Habitat, le Territoire à Energie Positive (TEPOS), le Plan Vélo et les démarches autour de la mobilité.

Le SCOT doit faire l'objet d'une analyse des résultats de son application six ans après son approbation, soit avant juin 2021.

L'évaluation est aussi bien qualitative que quantitative, aussi les outils SIG et l'analyse de la consommation du foncier, feront notamment partie de ce travail.

Note : ce délai est impacté par les effets de la période de suspension des délais liés à l'état d'urgence sanitaire covid-19 de mars 2020 (la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 – Article 7), soit, en l'état actuel, une majoration de 3 mois + 12 jours).

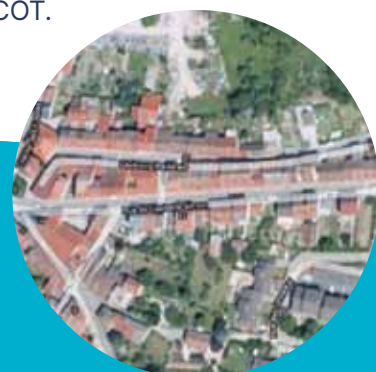
De plus, il faudra s'assurer de la compatibilité avec les documents d'ordre supérieur qui ont évolué depuis l'approbation du SCOT (SRADDET Auvergne Rhône Alpes Auvergne et SDAGE* notamment).

PARTENAIRES

Les communes et intercommunalités du territoire, la DDT* de la Savoie, le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, la CCI*, la CMA* sont les principaux partenaires contribuant à la mise en œuvre des orientations portées par le SCOT.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Subventions : le département au travers du CTS a largement soutenu la conception du SCOT et continue d'accompagner la mise en œuvre du SCOT.

**Contact****Chargée de mission référente**

Adeline MASBOU - Tel. 06 69 46 65 93
adeline.masbou@avant-pays-savoyard.com

Élu référent
Guy DUMOLLARD

SIG**(SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE) ET CARTOGRAPHIE****Planification territoriale****CONTEXTE GLOBAL**

Le Système d'Information Géographique est un outil de visualisation des données géographiques du territoire. **L'intérêt du SIG réside dans sa capacité à mener un suivi continu et régulier du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).**

Grâce à des partenariats solides avec d'autres collectivités dont les communes, la base de données du SIG est alimentée en continu afin de mener à bien la mission de suivi du SCOT.

La nécessité de procéder à l'évaluation du SCOT en 2021, 6 ans après son entrée en vigueur, est au cœur des priorités du nouveau mandat.

Le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS) porte cette mission depuis le début de la mise en œuvre du SCOT.

TERRITOIRE CONCERNÉ

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.

OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA MISSION

Afin de visualiser les évolutions du territoire, les élus ont défini une série d'indicateurs aujourd'hui opérationnels. Ces indicateurs recouvrent les thématiques du SCOT et concernent notamment l'agriculture, la consommation du foncier, l'économie, la mobilité, la gestion des ressources, les risques, les nuisances et la pollution.

Une collecte continue des données relatives à ces indicateurs est nécessaire. Leur analyse, quasiment en temps réel, permet de déterminer si les orientations du SCOT produisent leurs effets ou non.

Le SIG est également un outil d'accompagnement des communes dans leur mission d'élaboration des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou Carte communale) car il permet de vérifier la compatibilité avec le SCOT en amont de l'approbation. Il consiste donc également en un outil d'aide à la décision à destination des communes.

RÉALISATIONS PHARES

- Le SIG procède annuellement à l'évaluation de la consommation du foncier (voir fiche correspondante) à partir des permis de construire fournis par les communes. Cet **observatoire du foncier** permet aux communes de suivre annuellement leur consommation foncière pour l'habitat et de visualiser les logements réalisés sur une carte qui leur est restituée. Quatre années de données sur la consommation du foncier ont d'ores et déjà été traitées et compilées.
- Un observatoire du foncier économique se met en place et permet, à partir des permis de construire, de visualiser les projets d'activités mis en place sur le territoire depuis l'entrée en application du SCOT.
- L'état initial de la consommation foncière se poursuit à mesure que les nouveaux PLU sont approuvés (cartographie des espaces de réinvestissement urbain et d'extension).
- Le tableau des indicateurs désormais opérationnel rend possible un suivi régulier des orientations du SCOT ainsi que son évaluation dont l'échéance est programmée pour 2021.

PARTENAIRES

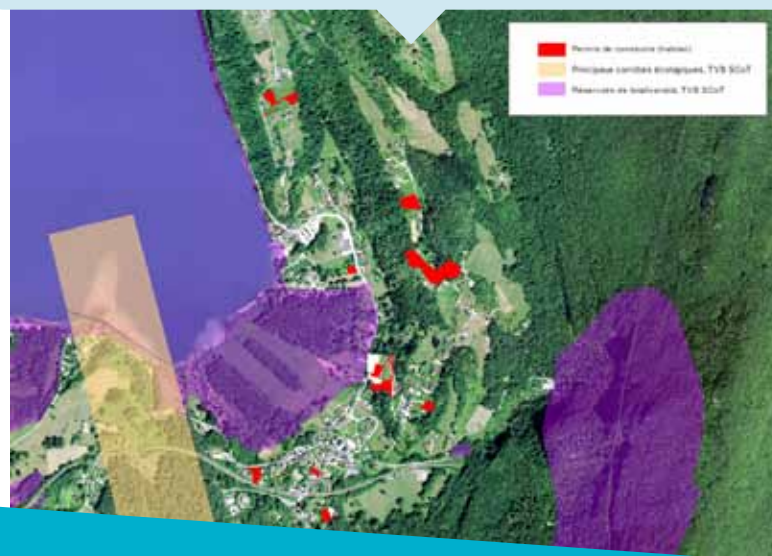
La mission assurée par le SIG est possible grâce à un ensemble de partenaires qui fournissent des données.

- Les communes transmettent chaque année un tableau récapitulatif des permis de construire. Il s'agit d'un lien au plus proche du terrain et d'une source d'informations de premier choix pour évaluer la consommation du foncier.
- Les Communautés de communes transmettent annuellement le cadastre informatisé, ressource indispensable pour exploiter les données des permis de construire.
- Un lien étroit existe également avec la Direction Départementale des Territoires qui met à disposition des informations géographiques, dont les PLU, directement exploitables sur SIG.
- Les bureaux d'étude du territoire impliqués dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ou de la Carte communale fournissent leurs données pour que l'étude de compatibilité après l'arrêt du document soit possible.

Nos données peuvent inversement avoir un intérêt pour les travaux de ces partenaires.

PERSPECTIVES ET POTENTIALITÉS

- Le SCOT arrive en 2021 à 6 ans d'existence et doit à ce titre faire l'objet d'une évaluation des premiers résultats de ses objectifs grâce aux indicateurs mis en place. Le SIG sera partie prenante en opérant le suivi et l'analyse des indicateurs nécessitant d'être cartographiés pour visualiser l'évolution entre 2015 et 2021. Outre le suivi de la consommation du foncier pour l'habitat, le SIG traitera de thèmes aussi divers que la préservation des trames vertes et bleues, l'optimisation de la collecte des déchets, le développement économique du territoire, la mobilité ou encore les risques et nuisances rencontrés sur le territoire (liste non exhaustive).
- Renforcement et création de liens avec des structures partenaires ou non du SMAPS pour assurer en permanence la mission de suivi du SCOT.
- Poursuite des missions habituelles de suivi du SCOT et d'accompagnement des communes lors de l'élaboration du PLU/de la carte communale.



Contact

Chargé de mission référent

Kevin GUEFFIER Tel. 04 76 37 21 54
kevin.gueffier@avant-pays-savoyard.com

Élu référent
Guy DUMOLLARD

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Mise en œuvre des orientations du SCOT



CONTEXTE GLOBAL

Outils de planification encadrant, le SCOT doit proposer un accompagnement continu pour concrétiser ses orientations. Il doit permettre d'inscrire chaque choix, chaque action, chaque aménagement, dans une logique de projet qui participe d'une démarche de construction collective.

Le travail de sensibilisation mené par l'équipe technique a pour objectif de créer les conditions favorables à la prise en compte du SCOT et d'apporter de la clarté dans les démarches souvent très réglementaires et complexes.

Après 5 ans de mise en œuvre du SCOT, l'équipe technique a développé avec les élus une expertise et un niveau de réponses adapté au territoire, pour rendre opérationnel l'horizon fixé pour l'Avant Pays Savoyard à 20 ans.

Le Syndicat Mixte, établissement porteur du SCOT, se veut être au plus près des communes pour les aider dans cette optique.

- Veille à la compatibilité : le Syndicat Mixte apporte tous les éléments de compréhension, d'information ou d'alerte quant à la compatibilité du document d'urbanisme avec le SCOT.
- Cadrage de l'approche foncière du SCOT notamment lors de l'analyse de la densification.
- Avis réglementaires du Syndicat mixte en tant que Personne Publique Associée (PLU, cartes communales, SCOT voisins, aménagement commercial...).



2. Pédagogie et conseils sur l'urbanisme réglementaire et l'aménagement du territoire

- Apporter un appui méthodologique dans les procédures d'urbanisme réglementaires et la veille juridique (rédaction de délibération, procédures de sursis à statuer, recours...).
- Assurer une aide à la décision sur les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire (polarités, règlements de zone d'activités, Plan d'Aménagement, réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation – OAP, dossiers Unités Touristiques Nouvelles – UTN...).
- Faciliter l'appropriation des politiques nationales, régionales et départementales relatives à l'aménagement du territoire (lois ELAN et Loi d'Orientations des mobilités - LOM, SRADDET, Plan vélo, Zéro Artificialisation Nette - ZAN, Opération de Revitalisation Territoriale – ORT...).

TERRITOIRE CONCERNÉ

L'Avant Pays Savoyard à toutes ses échelles : celle du SCOT, celles des 3 communautés des communes de Yenne, Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette mais aussi celle de chacune des 34 communes.

ENJEUX ET OBJECTIFS



1. Accompagner la traduction du SCOT au sein des documents d'urbanisme locaux

Cette mission fait partie des compétences fondamentales de l'équipe technique afin de « faire vivre » le SCOT à l'échelle locale et conformément au rôle assigné au Syndicat Mixte par le Code de l'Urbanisme de Personne publique associée.

- Présentation du SCOT aux équipes municipales et aux bureaux d'études.
- Suivi de l'élaboration des cartes communales et PLU et participation à l'ensemble des réunions techniques.
- Intervention dans le cadre de réunions publiques ou d'ateliers.



Formation des secrétaires de mairies



3. L'observation et le suivi de la mise en oeuvre

- Développement d'outils techniques à des fins d'observation et d'analyse du territoire grâce au Système d'Information Géographique (SIG).
- Aide au suivi de la consommation du foncier (tableau annuel des permis de construire, explication de la méthode d'analyse, accompagnement des secrétaires de mairies).
- Restitution des informations aux communes : une carte est fournie chaque année à la commune pour récapituler sa consommation du foncier pour l'habitat.
- Travail sur la connaissance des zones d'activités afin de mieux connaître le tissu économique du territoire.
- Implication dans l'élaboration d'outils communs aux collectivités de Savoie pour accompagner les projets de territoire (Mobilité : MODEOS, Energie: Prosper, Observatoire foncier départemental – DDT et Agate, observatoire des friches – EPFL, à l'observatoire des zones d'activités – DDT).



4. Approfondissement des thématiques

- Piloter des démarches et accompagner des études mutualisées (Etudes Habitat, démarche TEPOS, Schéma Directeur Vélo, Plan Alimentaire départemental, Contrat cœur de ville).

- Mener des réflexions à l'échelle du territoire du SCOT dépassant les logiques sectorielles (collaboration avec les territoires voisins, projets Lyon-Turin et compensation agricole associée).

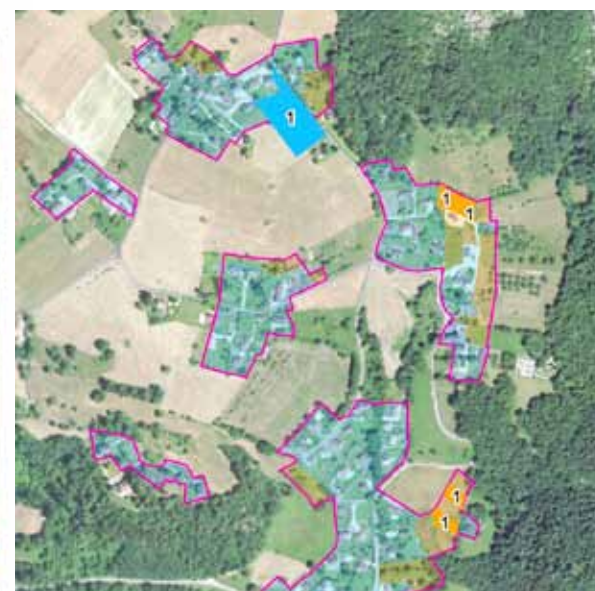
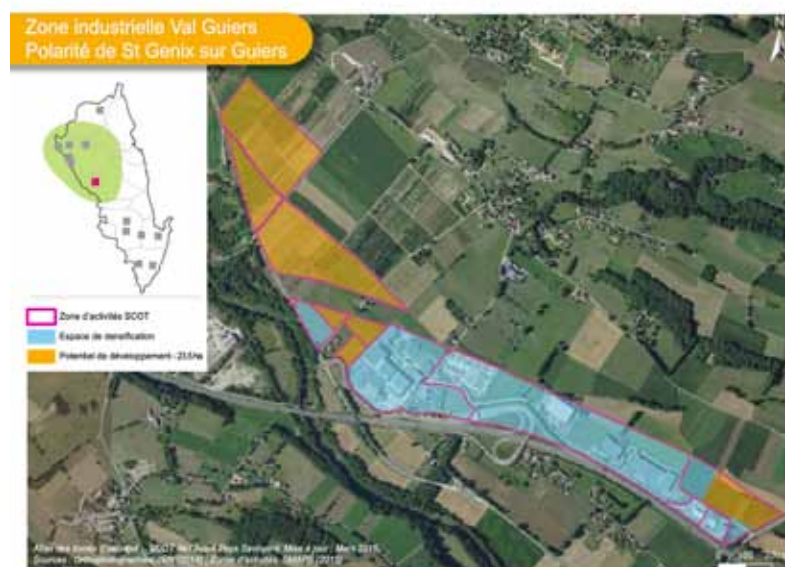
OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA MISSION

Afin de visualiser les évolutions du territoire, les élus ont défini une série d'indicateurs aujourd'hui opérationnels. Ces indicateurs recouvrent les thématiques du SCOT et concernent notamment l'agriculture, la consommation du foncier, l'économie, la mobilité, la gestion des ressources, les risques, les nuisances et la pollution.

Une collecte continue des données relatives à ces indicateurs est nécessaire. Leur analyse, quasiment en temps réel, permet de déterminer si les orientations du SCOT produisent leurs effets ou non.

Le SIG est également un outil d'accompagnement des communes dans leur mission d'élaboration des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou Carte communale) car il permet de vérifier la compatibilité avec le SCOT en amont de l'approbation. Il consiste donc également en un outil d'aide à la décision à destination des communes.

Accompagner le développement des zones d'activité



Analyse de la consommation foncière

Contact

Chargés de mission référents

Kevin GUEFFIER Tel. 04 76 37 21 54 - kevin.gueffier@avant-pays-savoyard.com
Adeline MASBOU Tel. 06 69 46 65 93 - adeline.masbou@avant-pays-savoyard.com

Élu référent
Guy DUMOLLARD

ÉTUDE HABITAT



CONTEXTE GLOBAL

L'habitat est identifié comme au cœur de l'attractivité du territoire. Le SMAPS porte, depuis 2005, des OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) successives. Elles ont pour ambition de réhabiliter des logements privés (sous conditions de ressources). Encouragées et financées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Ce sujet est néanmoins connu de façon imprécise et insuffisante à ce jour. Aussi les élus ont souhaité lancer une étude Habitat plus large, pour définir une politique habitat globale et disposer d'un outil d'aide à la décision et d'un guide opérationnel pour la mise en œuvre de la politique qui sera définie.

Le SMAPS souhaite être au plus près des attentes des habitants, mais aussi des politiques publiques, en ayant une approche conjointe des questions du logement, du foncier, de la mobilité et de l'énergie.

TERRITOIRE CONCERNÉ

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette et pour l'OPAH le périmètre intègre aussi les communes savoyardes de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse.

PUBLICS CIBLES

L'ensemble des habitants du territoire.

PRESTATAIRE

Le bureau en charge de l'étude est Villes Vivantes. Il a été retenu en juillet 2019.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Au-delà d'une démarche d'OPAH ou de Plan Local de l'Habitat (PLH) intégrer une réflexion croisée entre l'habitat, la mobilité et l'énergie :

- Disposer d'un état des lieux complet de la situation de l'habitat et des dynamiques en cours pour évaluer les besoins actuels et futurs.
- Développer d'une offre de logement diversifiée pour permettre la fluidité des parcours résidentiels.
- Adapter les logements aux problématiques du vieillissement de la population.
- Améliorer le parc ancien, pour lutter contre la précarité énergétique et valoriser le bâti existant.
- Recentrer de l'habitat dans les polarités et maîtriser la consommation foncière.

CALENDRIER ET ÉTAPES

- Juillet – décembre 2019 : diagnostic ; Une vision partagée du secteur de l'habitat.
- 2020 : orientations stratégiques ; Une ligne directrice pour les 10 ans à venir.
- Début 2021 : programme d'actions ; Les outils pour mettre en œuvre la politique habitat.
- 2021-2022 et suivantes : animation et suivi de la politique habitat. Chaque action sera définie à l'échelle la plus pertinente : Avant Pays Savoyard, intercommunalité, ou polarités.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Montant de l'étude (tranche ferme) : 55 350 € TTC
Subventions (tranche ferme) :
Anah : 10 200 €
DREAL : 15 000 €
et CTS / Département : 10 000 €.



Zoom sur les dispositifs habitat



L'OPAH

(Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

L'OPAH est à échéance le 28 octobre 2020. L'étude Habitat donnera les orientations pour la suite.

PRESTATAIRES

Soliha est l'opérateur de l'OPAH.

Pour les contacter composer le n° vert gratuit :

0800 400 522 *

* Ce numéro pourra être utilisé même après le 28 octobre 2020 pour le suivi des dossiers.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Trois orientations sont ciblées par l'OPAH :

- Les économies d'énergie : isolation, énergies renouvelables, maîtrise des charges de chauffage
- L'autonomie des personnes : adaptation au handicap, maintien à domicile des personnes âgées et ou dépendantes
- La lutte contre l'habitat très dégradé, le manque de confort et l'insalubrité.

L'objectif consiste à faciliter la réhabilitation de logements selon les cibles visées, en accompagnant les propriétaires, et en mobilisation une ingénierie technique et financière permettant la réalisation des opérations. Outre l'ANAH, d'autres financeurs sont mobilisés selon les situations : les caisses de retraite, le Département de la Savoie, les 4 Communautés de communes, la MSA...

En moyenne, chaque année :

- 63 logements sont réhabilités
- Entre 500 et 600 000 € de travaux sont réalisés, certaines années jusqu'à 900 000 €
- Un reste à charge moyen de 5 000 à 15 000 €, qui varie de 0 à 50 000 €
- Entre 300 et 460 000 € de subventions cumulées
- Un quart des dossiers subventionnés à plus de 70 %

BUDGET ET FINANCEMENTS

en moyenne annuelle

- Montant de la prestation annuelle de Soliha : 50 000 € TTC
- Subventions ANAH : 35 000 €

Contact

Chargées de mission référentes

Adeline MASBOU Tel. 06 69 46 65 93

Armelle DEVINANT Tel. 06 60 29 73 19



SLIME

(Service Local d'Initiative pour la Maîtrise de l'Energie)

En 2018, le Département de la Savoie, avec le CLER (Réseau pour la transition énergétique) a initié cette démarche de SLIME qui consiste à réaliser, auprès de ménages identifiés par les services sociaux, un diagnostic énergétique, puis d'installer de petits équipements (mousseurs, ampoules LED, filtres thermiques sur les fenêtres...) et de préconiser des mesures d'économie d'énergie par de bonnes pratiques.

PUBLICS CIBLES

Les ménages de l'Avant Pays Savoyard identifiés par les services sociaux, tant propriétaires que locataires.

PARTENAIRES ET/OU PRESTATAIRES

Isactys est l'opérateur de cette démarche. Un ambassadeur énergie est formé pour cela et effectue les visites à domicile, parfois accompagné de l'assistante sociale.

ENJEUX ET OBJECTIFS

L'objectif consiste à identifier les problématiques énergétiques rencontrées par les ménages, puis de les résoudre par les premières mesures possibles. En moyenne, chaque année 20 ménages sont concernés.

CALENDRIER

Le renouvellement du SLIME est étudié année après année.

BUDGET ET FINANCEMENTS

en moyenne annuelle

- Montant de la prestation annuelle d'Isactys : 7 500 € TTC
- Subventions CLER : 5 000 €

Élu référent
Guy DUMOLLARD

SCHÉMA DE MOBILITÉS ET ÉCOMOBILITÉS

« Repenser et organiser l'offre de déplacements »



CONTEXTE GLOBAL ET DATES CLEFS

L'Avant Pays Savoyard travaille sur les déplacements notamment en collaboration avec le territoire du SCOT Métropole Savoie avec lequel a été menée en 2008 l'Etude Déplacements Grand Territoire menée sur Métropole Savoie et l'Avant Pays Savoyard (EDGT).

Cette collaboration a permis la mise en place du Modèle Multimodal de déplacements (MODEOS), à cette même échelle. Il permet la modélisation des modes de transports et de leurs interactions au regard des perspectives socio-économiques et des évolutions des modes de déplacements (vélo, transports en commun...)

- Le SMAPS et ses trois intercommunalités ont participé en 2015 à la démarche régionale "Développer les écomobilités" afin de bénéficier de l'expertise de l'Agence Ecomobilité pour ouvrir des initiatives et développer des démarches en faveur de la mobilité rurale. Cette première phase a permis de mieux cerner les enjeux globaux de mobilités ainsi que les potentiels à l'échelle de l'Avant Pays Savoyard et des échelles intercommunales.
- En 2017, le territoire de l'Avant Pays Savoyard a été lauréat de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). Ce dispositif a permis d'engager de premiers investissements pour favoriser l'usage du vélo (installation de box dans les centre bourgs, tronçon de la voie verte du Lac d'Aiguebelette).
- Avec l'évolution de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc en Société Publique Locale (SPL) en 2019, le SMAPS, actionnaire de la SPL, devient le chef de file pour les réflexions sur la mobilité alternative à la voiture à l'échelle du SCOT.
- L'année 2019 marque la promulgation de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) qui transforme en profondeur la politique des mobilités à l'échelle nationale, vers des solutions territorialisées, accessibles à tous et plus propres. Elle fixe d'ici le 1er juillet 2021 la couverture intégrale du territoire français en autorités organisatrices de la mobilité (AOM). L'objectif est que la compétence mobilité soit effective à la bonne échelle territoriale, sous la coordination des régions.



- L'Etat a mis en place un dispositif, France Mobilités, pour accompagner les collectivités sur la prise de compétence et la planification de la mobilité. Les Communautés de communes disposent jusqu'au 30 mars 2021 pour prendre cette compétence, qui reviendra sinon à la Région.

Cette compétence vise à :

- Proposer des solutions de transports dans les « zones blanches » de la mobilité
- Accompagner la transition énergétique des transports
- Accompagner les investissements jusqu'alors trop concentrés sur les grands projets
- Mettre tous les acteurs de la mobilité autour de réflexions territoriales.

La Région reste compétente pour organiser les services de transport public et de transport scolaire.

- Début 2020, le SMAPS a lancé la réalisation d'un schéma directeur cyclable, première étape d'un Plan de Mobilité Simplifié à l'échelle de l'Avant Pays Savoyard, permettant une approche globale de la mobilité et intégrant l'ensemble des modes de déplacement : piétons, co-voiturage, auto stop organisé, train ; en coordination avec les territoires voisins.

Le schéma directeur cyclable constituera la feuille de route pour structurer, définir et planifier les aménagements et services en vue de favoriser la pratique du vélo (dont le vélo à assistance électrique) au quotidien.

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette ainsi que les 34 communes du territoire.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Habitants, usagers du territoire

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

- 2018/2019 : TEPCV a co-financé l'installation de 64 casiers sécurisés pour les vélos et plus de 200 arceaux et la réalisation de la voie verte en rive Est du lac d'Aiguebelette soit **442 000 € de subventions TEPCV**.
- En cours en 2020 : Schéma directeur cyclable
- Projet 2020 : lancement d'un carto guide du vélo
- Projet 2021 : plan de mobilité simplifié avec le Cerema

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Apporter à tous et partout des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture.
- Faciliter les déplacements doux entre les villages et les bourgs principaux : Yenne, Saint-Genix, Pont-de-Beauvoisin, Novalaise, Lépin.
- Réduire les problématiques liées aux déplacements pendulaires notamment vers Chambéry.

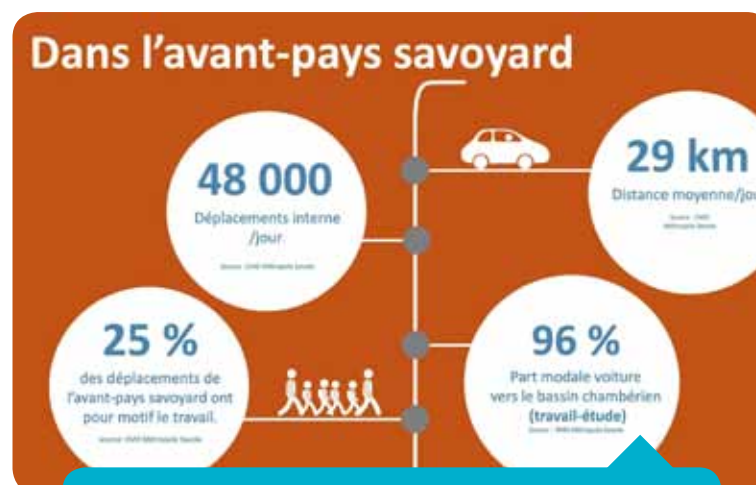
BUDGET ET FINANCEMENTS

- Schéma directeur cyclable + outils d'accompagnement (vélos, carto guide, éco-compteurs...) 66.000 euros TTC (80% de financements européens Leader)
- Territoire d'expérimentation du CEREMA pour la mise en plan d'un plan de mobilité simplifié

PARTENAIRES ET / OU PRESTATAIRES

Le SMAPS est actionnaire de la société publique locale « SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc » depuis le 1^{er} juillet 2019.

L'Agence Ecomobilité est le prestataire en charge de la réalisation schéma directeur cyclable.



CHIFFRES CLÉS

- 30 % des émissions de CO2 sont causés par les transports
- 29 % : part financière des déplacements dans le budget des ménages de l'APS.
- 34 000 passages/an dans la galerie vélo du tunnel du Chat
- 76% des déplacements se font en voiture



PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

- Engager la réalisation du plan de mobilité et accompagner sa mise en œuvre avec l'ensemble des partenaires
- Mise à jour de l'Enquête Déplacement Grand Territoire avec Métropole Savoie en 2020-2021
- Prise de compétence mobilité par les communautés de communes
- Réalisation du Plan de Mobilité Simplifié à l'échelle du SCOT en 2020-2021
- Accompagner la mise en œuvre des actions du schéma directeur cyclable.

Contact

Chargés de mission référents

Adeline MASBOU Tel. 06 69 46 65 93

Christophe MAUREL Tel. 06 69 44 76 78 pour le schéma directeur cyclable

Élu référent
Guy DUMOLLARD
et Marie-Lise MARCHAIS

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES

Accompagnement et financements



CONTEXTE GLOBAL

Reflet de la dynamique territoriale en matière de richesses, d'emplois ou encore d'innovation, la création / reprise d'entreprise est un enjeu majeur des territoires. Cependant trop souvent deux constats d'échec des projets sont observés : d'une part, la mauvaise appréciation du marché (pas d'étude de marché réalisée, pas d'expérience dans le domaine d'activité...), d'autre part, le manque de trésorerie (sous-évaluation du besoin en fond de roulement, démarrage plus lent que prévu de l'activité...). C'est pourquoi, en Avant Pays Savoyard depuis 1998, le SMAPS a mis en place une mission d'accueil et d'accompagnement et a noué un partenariat avec le réseau de financement « Initiative ».

La mission d'accueil / accompagnement, c'est :

- réaliser l'étude de marché (méthodologie, apports d'informations, statistiques,...)
- remettre en forme le prévisionnel financier du projet
- rédiger un business plan convaincant et aider à l'argumentaire auprès des banques
- identifier et solliciter les organismes et aides publics soutenant la création ou la reprise d'entreprise.

Le partenariat avec le réseau « Initiative » :

Appartenant au réseau national « Initiative France », Initiative Savoie a été créée en 1998 sous l'impulsion du département de la Savoie et des collectivités territoriales comme le SMAPS. De format associatif, elle se compose d'un groupe de bénévoles entrepreneurs locaux, dont un en Avant pays savoyard Chartreuse, qui étudient des demandes de prêts à taux zéro pour sécuriser les projets de création et reprises d'entreprises et faciliter l'obtention de financements des partenaires bancaires.



ENJEUX ET OBJECTIFS

L'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, c'est :

- Faciliter la création - reprise d'entreprises sur le territoire.
- Apporter un appui et une expertise aux porteurs de projet.
- Accompagner l'acquisition de la posture de futur chef d'entreprise.

Le comité local « Initiative Savoie » a pour objectifs :

- l'évaluation des projets (chaque mois depuis 21 ans) par un comité de chefs d'entreprises locaux et leur co-financement par un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties allant de 3 000 à 20 000€ (voire 35 000€ sur certains projets) ; cette aide permet d'augmenter les fonds propres du créateur et d'inciter les banques à investir dans le projet (les banques siègent pour certaines au sein du comité local d'ailleurs) ;
- un suivi des jeunes entrepreneurs dans les années cruciales du démarrage en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises (système de parrainage) et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local (organisation de rencontres, mises en lien, communication régulière auprès de cette « communauté » de jeunes entrepreneurs).

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard et ses 3 Communautés de communes ainsi que les communes savoyardes de Cœur de Chartreuse.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les porteurs de projet de création d'activités commerciales, artisanales, de service, libérales...



RÉALISATIONS PHARES

En 20 ans (1999-2019) ce sont 1872 porteurs de projets qui ont été accueillis et accompagnés dans leur projet par le SMAPS.

La plateforme locale Initiative Avant Pays Savoyard a auditionné et étudié 400 projets, et a soutenu 318 porteurs de projet pour 2 131 500 € de prêts d'honneur octroyés.

C'est en moyenne par an : 35 projets accompagnés, 20 dossiers de demande de financements présentés en comité et 16 projets soutenus ; et côté financement c'est : 106 500 € de prêts d'honneur alloués en moyenne chaque année pour plus de 750 000 € investis (prêts bancaires) localement par ces porteurs de projet.

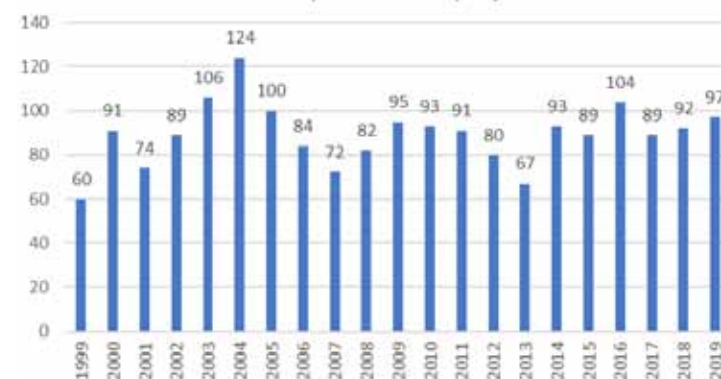
BUDGET ET FINANCEMENTS

Le poste a été porté par le SMAPS de l'origine en 1998 jusqu'en 2017. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le poste est porté par l'agence régionale de développement économique avec l'appui financier toujours des EPCI locaux, et le technicien est hébergé au SMAPS.

Le fonds de prêts Initiative Savoie est constitué des apports financiers de grands groupes, d'entreprises locales, mais également du Conseil régional, du Conseil départemental, des collectivités locales (dont les EPCI de l'Avant Pays Savoyard), de la Caisse des dépôts à travers des dons et subventions.



Nombre de porteurs de projet accueillis



PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

Malgré l'ancrage de ces missions depuis près de 20 ans et la collaboration étroite avec banques, cabinets comptables et globalement expert du monde de l'entreprise sur notre territoire, nous pouvons encore améliorer notre taux d'accompagnement des projets – beaucoup démarrent toujours sans appui / conseil ou aide financière. **La communication et le relais de partenaires comme les élus locaux restent très importants.**

La plateforme locale d'Initiative Savoie se renouvelle régulièrement tant dans ses membres bénévoles que dans ses actions avec l'organisation d'événements sur l'entrepreneuriat (soirées de la création d'entreprise en Avant Pays Savoyard, soirées des lauréats Initiative, les visites des lauréats Initiative, Soirées parrains/marraine-filleuls Initiative Savoie...). La mise en place de parrainages des jeunes entrepreneurs reste à améliorer, car c'est là une des clefs du taux de pérennisation des entreprises à moyen-long terme.

Contact

Chargée de mission référente

Marie Payart Tel. 06 69 47 50 03
mpayart@auvergnerrhonealpes-entreprises.fr

Nouvel élu référent

Christophe VEUILLET

SOUTIEN À L'INDUSTRIE

La mission locale de l'agence Auvergne Rhône-Alpes Entreprises auprès des entreprises industrielles

CONTEXTE GLOBAL

Dans le cadre de la loi 2015-991, dite loi NOTRe, les rôles respectifs des régions, départements et du bloc communal ont été redéfinis, notamment en matière de développement économique.

L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises est ainsi née de la volonté du Conseil Régional de rassembler les structures économiques de l'ensemble de son territoire pour soutenir les entreprises, en lien avec les EPCI et les départements. L'Agence Régionale est une association, sans but lucratif, financée par les pouvoirs publics, principalement le Conseil Régional. L'Agence qui rassemble aujourd'hui près de 130 salariés est déployée sur l'ensemble du territoire de la région à travers onze antennes réparties sur les douze départements.

Chaque antenne représente l'agence régionale de proximité pour les entreprises et les élus des territoires, et ses équipes répondent aux besoins des entreprises sur les 5 domaines suivants :

- Développement économique
- Innovation
- Europe - International
- Emploi- Formation
- Attractivité

En Savoie, l'antenne a fusionné les équipes de l'ex agence économique départementale, le CRITT* de Savoie, Maurienne Expansion, Albertville Tarentaise expansion et le service économique du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard. Le souhait, porté avec l'appui du département de la Savoie et des territoires, a été de capitaliser sur la présence en proximité auprès des entreprises mise en place depuis de longues années, tout en apportant la force de frappe de la Région au travers de son schéma régional de développement économique (SRDEII Auvergne Rhône-Alpes).



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Entreprises | Savoie

ENJEUX ET OBJECTIFS

Pour répondre aux besoins des entreprises du territoire, l'Agence régionale déploie une offre de services répondant à tous leurs enjeux structurels :

- Choisir un territoire pour s'implanter
- Financer son développement
- Améliorer l'efficacité de son organisation
- Recruter, se former, former ses équipes
- Accéder aux financements européens
- Se positionner à l'international ; Innover
- S'inspirer, chercher des idées, échanger, collaborer
- Valoriser son entreprise et son projet
- S'informer

En Avant Pays Savoyard, c'est la technicienne du SMAPS qui est le référent identifié par les chefs d'entreprises cibles. Pour cela, elle assure des rendez-vous ou contacts réguliers avec eux pour être au courant de leur situation, leur projet et ainsi les accompagner en direct ou par l'intermédiaire de mise en lien ou de fléchage vers des dispositifs d'appui techniques et financiers régionaux ou autres. La région a déployé ainsi 12 programmes pour accompagner les entreprises.

<https://ambitioneco.auvergnerrhonealpes.fr/379-offre-economique-regionale.htm>

La force désormais de cette organisation est de pouvoir mobiliser pour les entreprises locales, toutes les compétences et expertises de l'ensemble des agents de l'agence et de son réseau.



C'est également par le travail étroit et régulier avec le **club des industriels de l'Avant Pays Savoyard** nommé « AGIR » que le déploiement de cet appui de proximité est facilité et amplifié. Ce groupement, impulsé par le SMAPS et ses partenaires comme l'agence économique de la Savoie et le CRITT, perdure après 8 années d'activité et compte en 2020 plus de 36 adhérents et développe ses liens avec les réseaux d'entreprises voisins comme Bugey développement ou Entrepreneurs en Chartreuse. www.agir-rhone-alpes.com



Enfin, la C.C Val Guiers a été retenue fin 2018 dans le cadre du dispositif national « Territoires d'industrie » et à ce titre a intégré l'un des 148 périmètres identifiés avec les Régions et les intercommunalités. Ce programme vise les territoires présentant des potentiels de réindustrialisation, vers lesquels plus de 1,3 milliard d'euros sont orientés prioritairement. **Au SMAPS, la technicienne apporte appui et expertise aux réflexions et à la mise en œuvre des actions** aux côtés des chargés de mission développement économique de la C.C Val Guiers.

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard et ses 3 Communautés de communes ainsi que les communes savoyardes de Cœur de Chartreuse.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les entreprises industrielles et de services à l'industrie de l'Avant Pays Savoyard Chartreuse.



Contact

Chargée de mission référente

Marie Payart Tel. 06 69 47 50 03
mpayart@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

Nouvel élu référent
Christophe VEUILLET

RÉALISATIONS PHARES

- Accompagnement et suivi du projet de **déménagement des locaux d'Agrati France (La Bridoire) sur Belmont Tramonet** ; Bâtiment porté par la SAS de la Savoie dans le cadre de la Tranche 1 et Tranche 2, la tranche 3 est en réflexion. (Photo de la visite du 27/01/2020 en présence de JP VIAL et Emilie BONNIVARD)
- Appui de l'entreprise **APIRA Plasturgie (ZA Val Guiers - Belmont-Tramonet) sur son projet d'investissement « parc machines »** avec dans le cadre du dispositif « Solution investissement - Industrie du futur » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'obtention d'une subvention de **66 K€**.
- Appui de l'entreprise **Burais Conception Mécanique (Zi la GIRONDIÈRE- Saint Béron) sur sa stratégie de développement** et sa sécurisation financière, avec l'obtention pour ses nouveaux investissements machines dédiés d'une subvention de la région d'un montant de **44 K€**.
- Mise en contact avec la **Meunerie NICOT pour un projet d'implantation sur Val Guiers**. (Permis de construire en cours d'instruction)
- Co-organisation avec le **club d'industriels local « AGIR » de soirées conférence ou ateliers** : mise en place de la RGPD dans les entreprises (intervention cabinet FIDAL), atelier RH «Boostez ses recrutements par le digital »



STRATÉGIE ÉCO-TOURISTIQUE

et montée en compétences



CONTEXTE GLOBAL

Depuis la mise en place du Contrat d'Accueil Touristique en 1985, le Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard a animé les programmes de développement touristique avec les Communautés de Communes pour valoriser cet espace particulier de la Savoie « sans neige », qui dispose de nombreuses qualités attractives entre collines, lacs, fleuves et montagne. Soutenir le maintien et la création des hébergements, vecteurs de retombées économiques et d'emploi, promouvoir le développement des activités de pleine nature, les visites patrimoniales et les itinérances (Chemin de Saint-Jacques, Chemins du Soleil, ViaRhona). **En 2016, la mise en place d'une stratégie de destination touristique a été décidée par les CC et coordonnée par le SMAPS.**

POURQUOI ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DESTINATION TOURISTIQUE?

Aujourd'hui pour exister du point de vue touristique, un territoire doit être une Destination, une marque, avoir une notoriété, nationale voire européenne, un système de valeurs (de positionnement et de transmission), des offres en quantité et en qualité, un écosystème rentable, attirer des investissements privés, être repéré par un symbole, un logo, ...

LA DÉMARCHÉ

Après 2 années d'animation par des experts (AGATE et Beesau Consulting) et la participation forte des Offices de Tourisme (Yenne et Pays du Lac d'Aiguebelette) et des professionnels, les 3 Communautés de Communes ont validé en 2019 une stratégie de développement touristique fondée sur l'Ecotourisme, le « slow-tourisme ». C'est-à-dire des orientations touristiques basées sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel, des déplacements doux et des produits locaux. Un document de synthèse a été imprimé pour décrire les différentes phases de cette démarche.

1. Un diagnostic exhaustif de la destination :

- un petit territoire avec une offre dense et variée et des séjours possibles grâce à 7500 lits touristiques (dont 70% en camping).
- Un accès facilité par 2 péages autoroutiers et une proximité de grosses agglomérations.
- une forte implication des offices de tourisme.

- une ouverture aux réseaux extérieurs (Lacs Savoie Mont Blanc, Via Rhôna, Parc Naturel Régional de Chartreuse, Sites palafittiques Unesco, ...).
- de fortes attentes et motivation des professionnels.
- le passage de grands axes itinérants structurants (Via Rhôna, Saint Jacques de Compostelle, Chemins du Soleil...).
- un environnement de haute qualité avec une forte personnalité (secret, mystérieux, taille humaine) et 2 Réserves Naturelles (Lac d'Aiguebelette, Haut Rhône Français).
- des activités ludiques et familiales, des outils numériques.

2. Des points à améliorer :

- des prestations parfois insuffisantes, à optimiser et à adapter aux attentes des clientèles.
- la qualité et le confort de l'accueil est à améliorer sur la plupart des sites (stationnement, signalétique, actualisation de l'info, numérique, langues étrangères...).
- l'ouverture aux territoires voisins à articuler et à amplifier.
- une hyper saisonnalité qui engendre des sur-fréquentations.
- une appellation territoriale pas suffisamment appropriée ni relayée.
- une identité méconnue, à construire.
- une absence de mise en récit du territoire.

3. Un scénario de maîtrise du développement touristique

Le scénario retenu est celui d'un développement touristique maîtrisé au niveau local et fondé sur des choix stratégiques, une vision à court, moyen et long termes, la possibilité d'anticiper et de choisir les investissements (public et privé) pour orienter et consolider les choix, un travail concerté entre les différents acteurs (Hébergeurs, Prestataires d'activités, Office de Tourisme, élus).

4. Un positionnement, une plateforme de marque pour valoriser un territoire unique

« Le Pays du Lac d'Aiguebelette est un territoire touristique unique, aux charmes discrets, dont le caractère singulier, notamment celui des paysages et de l'eau, est lié à un environnement naturel exceptionnel, celui du lac et du fleuve qu'entoure un terroir de montagne chargé d'histoires et de traditions vivantes qui vous invite à vivre une expérience immersive de découverte active avec les hommes qui partagent l'amour de leur pays et la volonté d'initier à ses secrets ».

L'expérience du visiteur repose sur les rencontres et les partages avec les habitants, la découverte profonde et active du territoire, les approches sensibles par l'émotion, la contemplation, les dégustations et l'initiation.

5. Trois territoires d'accueil riches de leurs singularités

Si le Pays du Lac d'Aiguebelette compose une destination unique, ses trois territoires d'accueil révèlent des spécificités indispensables à valoriser. Il s'agit :

- pour le lac d'Aiguebelette : le lac en lui-même et son écrin (les coteaux du lac)
- pour Val Guiers : l'espace aquatique Rhône et Guiers et le personnage de Mandrin
- pour Yenne : la Dent du Chat, le vignoble, le Rhône.

6. Un schéma de développement touristique et un programme d'actions

Il a été établi par les Communautés de Communes en concertation avec les Offices de Tourisme pour réaliser des actions en cohérence avec la stratégie touristique. Le plan d'actions comporte 13 Fiches-Action détaillées par Communautés de Communes ainsi que des actions transversales (Cf document de synthèse).

7. Le plan d'actions marketing

Le futur plan marketing sera fondé sur la production d'outils de séduction, d'information, de relation ainsi que sur des actions ciblées de communication promotion en lien avec les partenaires légitimes :

- l'accueil du public sur le territoire
- des guides généraux et des guides thématiques :
- la création d'images photos et vidéos, les relations-médias
- le développement qualifié du digital afin de s'inscrire dans la dimension du marketing territorial digital expérientiel
- des animations, évènements, manifestations pour une destination vivante
- l'implication des socioprofessionnels de la destination
- Des actions promotionnelles ciblées, efficaces, conduites en partenariat, que ce soit en interne (OT, acteurs) et en externe (SMBT, territoires de proximité).

BUDGET ET FINANCEMENTS

Coût de l'étude : 26 800 €

Financement : CTS 13 400 €, solde APST (Avant Pays Savoyard Tourisme) 13 400 €.

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

Cette stratégie est le fil conducteur pour les investissements et le fonctionnement touristique pour les années à venir (2020 – 2025). D'ores et déjà, une action de « montée en compétence des acteurs du tourisme » est engagée, ainsi que plusieurs programmes d'amélioration des équipements touristiques des Communautés de communes.



Contact

Chargé de mission référent

Philippe BELUZE Tel. 06 69 48 43 91
philippe.beluze@avant-pays-savoyard.com

Nouvel élu référent

François MOIROUD

PLAN DE FORMATION

des acteurs du tourisme

CONTEXTE GLOBAL

La mise en œuvre de la stratégie touristique démarre avec cette action transversale et importante pour la professionnalisation de l'ensemble des activités touristiques.

Lors de l'élaboration de la stratégie, deux enquêtes internet et 5 ateliers des socio-professionnels ont été réalisés. Plus de 60 professionnels y ont participé soit 1/3 du total : ils ont exprimé de nombreuses demandes en matière de montée en compétences. Voici quelques axes issus de ce travail.

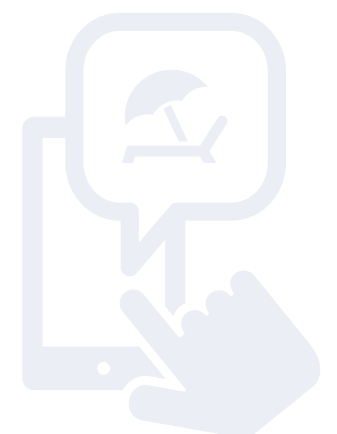
- Connaissance du territoire et des autres acteurs du territoire, touristiques ou autres thématiques (agriculture, industrie, patrimoine, ...) pour mieux communiquer aux clients l'ensemble de l'offre locale.
- Formation à l'utilisation des réseaux sociaux pour à la fois former de nouveaux utilisateurs et créer un effet masse de flux d'informations autour de la destination.
- Développer les actions partenariales entre Offices de Tourisme et socio-professionnels pour permettre l'augmentation des actions de promotion sur des promotions générales ou des actions de niche.
- Mais aussi créer des actions d'accueil pertinentes en réseau pour mettre en valeur les actions cohérentes avec la plate-forme de marque.

L'opportunité du programme européen MITO proposé en 2019 par le Conseil Départemental de la Savoie et mené par AGATE (Agence Alpine des Territoires) permet de répondre à cette demande primordiale pour le développement des établissements privés et des Offices de Tourisme. **Le SMAPS missionné par les Communautés de Communes a déposé sa candidature en juin 2019 qui a été validée à l'automne 2019.**



LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES COMPORTE PLUSIEURS TYPES D'ACTION

- des actions de **sensibilisation** : conférences, ateliers thématiques, éductours, voyages d'étude donnant un premier aperçu d'un thème, et destinées à inviter les participants à approfondir leurs connaissances,
- des actions de **formation** permettant de développer les compétences techniques et relationnelles des prestataires dans le but d'améliorer leur activité,
- des actions d'**accompagnement** individuel ou collectif destinées à faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des acquis des formations.



POUR SA MISE EN ŒUVRE QUATRE PHASES SONT PROGRAMMÉES

- **le diagnostic** : il est destiné à identifier les besoins en professionnalisation des prestataires et à définir les actions du plan, leurs périmètres et leurs contenus, le calendrier.
- **la consultation** : marché public.
- **la réalisation** : consacrée à la mise en œuvre et à l'organisation des actions de professionnalisation.
- **l'évaluation** : pour évaluer et analyser les résultats obtenus au regard des objectifs de professionnalisation initialement fixés.

Les actions du plan de développement des compétences sont organisées au sein du territoire afin d'éviter des déplacements aux participants. Également, ce principe favorise l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs ainsi que le travail en collectif. Une véritable dynamique s'instaure sur le territoire.

ECHEANCIER DE REALISATION

- 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2020 : diagnostics des besoins dans chaque territoire sélectionné
- fin 2020 : sélection des organismes de formation pour la réalisation des actions
- 2021, 2022, 2023 : mise en œuvre des actions de sensibilisation et de formation
- Début 2023 : évaluation des actions.

Les structures concernées mettront à la disposition de la démarche les techniciens nécessaires aux différentes phases. Le SMAPS coordonne ce dispositif comme cela a été fait lors de l'élaboration de la stratégie touristique.



RÉSULTATS ATTENDUS

La montée en compétence doit permettre :

- L'augmentation directe des activités touristiques des professionnels du tourisme grâce à de nombreux apports dans les domaines de formation : promotion, réseaux sociaux, mais aussi dans des domaines plus techniques comme la gestion du personnel, la faisabilité de projets de développement, ...
- Le travail en réseau des professionnels pour créer des produits touristiques ou simplement échanger sur de nouvelles règles administratives à appliquer.
- De nouveaux partenariats entre les professionnels et leurs Offices de Tourisme, entre les 2 Offices de Tourisme, avec Savoie-MontBlanc Tourisme et les territoires voisins.

BUDGET ET FINANCEMENTS

À la charge d'AGATE pour environ 30 000 € :

- le diagnostic
- la définition du plan de développement des compétences
- l'organisation des actions de sensibilisation
- l'évaluation

À la charge des Communautés de communes pour environ 30 à 40 000 € :

- les actions de formation sur la base d'une participation proportionnelle au nombre de participants de chaque CC et après dégrèvements de financements spécifiques à solliciter.

HÉBERGEMENTS

Accompagnement des porteurs de projets

CONTEXTE GLOBAL

Le Pays du Lac d'Aiguebelette dispose d'une bonne capacité d'hébergements marchands (7500 lits) avec une majorité de campings. Le nombre des lits hôteliers et des centres d'hébergements a beaucoup diminué depuis 30 ans mais a résisté grâce à l'attractivité du territoire et au soutien financier des institutions. Des améliorations et évolutions sont nécessaires pour satisfaire les nouvelles attentes des clientèles décrites dans la stratégie touristique.

Le SMAPS accompagne les projets d'hébergements touristiques dans leurs démarches de développement et de financement grâce aux dispositifs financiers existants pour les hôtels, les campings et les grands gîtes.

AIDES DU DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

- Programme d'aide aux hébergements touristiques marchands
- CTS : le Contrat Territoire Savoie peut également abonder le financement.

AIDES RÉGIONALES

- Soutien aux études préalables (Ingénierie)
- Aide aux travaux : priorité aux grands hébergements (minimum 15 lits) : campings, Hôtels, centre de vacances, ...
- Aides sur les grandes itinérances touristiques (- de 5km).

AIDES EUROPE

- Programme Leader 2014-2022 dans le cadre l'Appel à Candidature en soutien à une offre touristique d'hébergements basé sur le tourisme durable.

EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

Lodges du Lac, Hôtel Fer à Cheval, Nids du Chat, Grand Gîte Le Miron de Saint-Paul, Hôtel Novalaise Plage, Clos des Capucins, ...

PHOTOGRAPHIE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

(lits touristiques marchands en 2019)

	Lac	Val Guiers	Yenne	Total lits	%
Campings	4 506	615	649	5770	77 %
Chambres d'Hotes	118	38	43	199	3%
Gîtes Meublés	313	87	82	482	6,5%
Airbnb	191	50	57	298	4%
Centres hébergement	155	189	101	445	6%
Hôtels	161	47	44	252	3,5 %
Total lits marchands	5 444	1 026	976	7446	



Contact

Chargé de mission référent

Philippe BELUZE Tel. 06 69 48 43 91
philippe.beluze@avant-pays-savoyard.com

Nouvel élu référent

François MOIROUD

Contact

Chargé de mission référent

Philippe BELUZE Tel. 06 69 48 43 91
philippe.beluze@avant-pays-savoyard.com

Nouvel élu référent

François MOIROUD

VALORISATION DU PATRIMOINE

Accompagnement de l'offre éco-touristique

CONTEXTE GLOBAL

Les activités de pleine nature restent fortement dépendantes de la météo et le territoire a dû se doter de sites de visites pour les jours de mauvais temps (et canicule !), et étoffer l'offre locale.

Le territoire a ainsi créé son propre réseau de **pôles patrimoniaux** s'appuyant sur la découverte d'**éléments identitaires** forts : **personnages célèbres** (Mandrin, Galletti), des **sites paysagers** (Dent du Chat, lac d'Aiguebelette), ou de **l'histoire locale** (Site historique de Saint-Christophe, Ours des cavernes). Ensemble, ils forment un collectif de **sites fûtés** favorisant les liens et les renvois entre eux.

En complément de ces pôles, points d'accueils ou de départ d'activités, des opérations ponctuelles de valorisation du patrimoine sont menées pour valoriser les principaux sites/itinéraires touristiques (ViaRhôna, Compostelle...). Il s'agit d'un patrimoine diffus, discret, mais qui participe à l'ambiance et à l'identité locale.

Entre 2000 à 2010, des **éditions, expositions** ont également été soutenues pour valoriser/conservé le patrimoine : « Maisons fortes du Pays Yennois », « Si Yenne m'était conté », « Galletti », « l'aventure des tuiliers en Avant Pays Savoyard », « Les paysages aux temps de Mandrin ».

Le SMAPS accompagne la mise en œuvre de ces projets dès lors qu'ils répondent aux enjeux de la stratégie touristique.

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

Il s'agit de conforter le fonctionnement des pôles existants par le renouvellement des scénographies et la création d'offres de découverte, et d'accompagner les projets participants à la stratégie touristique : moulin Bovagnet de la Broidoire, valorisation du patrimoine palafittique du lac d'Aiguebelette, valorisation du Défilé de Pierre Châtel...

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

34 communes de l'Avant pays savoyard.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Habitants du territoire, touristes en séjours, résidents secondaires.

EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

- Parcours spectacle du Repaire Louis Mandrin (CC Val Guiers – Saint-Genix).
- Scénographie du Radio Musée Galletti (CC Val Guiers – Saint-Maurice).
- Exposition permanente de la Maison de la Dent du Chat (CC Yenne – Yenne).
- Mise en valeur de l'ancienne tuilerie Fontaine (Commune de la Balme - ViaRhôna).
- Réhabilitation de la chapelle de Lagneux (Commune de Yenne - Compostelle).

ENJEUX ET OBJECTIFS

Soutenir l'identité patrimoniale du territoire, support de la mise en scène de produits éco-touristiques.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Le SMAPS accompagne la recherche de financement (CTS – Région – Département -Leader - fondations...) et le suivi technique des opérations.

PARTENAIRES

Communautés de communes, communes, Offices de tourisme, musées, conservation du patrimoine de la Savoie, associations patrimoniales, fondations...



CHIFFRES CLÉS

5000 à 8000 entrées payantes annuelles au Repaire Louis Mandrin

2000 à 4000 visites annuelles à la Maison de la Dent du Chat

1 site palafitte classé Unesco

2 sites « paysagers » classés : Site viticole de Jongieux-Marestel, Défilé de Pierre-Châtel

Nouvel élu référent
François MOIROUD

Contact

Chargé de mission référent
Christophe MAUREL Tel. 06 69 44 76 78
christophe.maurel@avant-pays-savoyard.com

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE (APN)

Un potentiel particulièrement attractif



CONTEXTE GLOBAL

Les activités de pleine nature constituent l'élément fort de l'offre touristique en complément de l'offre de baignade du lac d'Aiguebelette.

- Elles s'appuient depuis près de 30 ans sur **un réseau de promenades et randonnées** familiales agrémentées d'outils de découverte (belvédères, sentiers à thème...) à renouveler régulièrement pour ne pas devenir vieillissants. Un topo guide propose une quarantaine de circuits balisés sur l'ensemble du territoire.
- L'offre VTT s'est structurée en 2013 avec la mise en place de la base VTT du « Pays du Lac d'Aiguebelette » labellisée par la Fédération Française de Cyclotourisme.

L'Avant Pays Savoyard profite également du passage de 3 grandes « itinérances » de renommée internationale :

- Depuis 1999 : Le GR65, Chemin de Saint-Jacques de Compostelle sur le trajet Genève – Le Puy en Velay (Entre 2000 et 3000 nuitées par an – dont 60 à 80 % de clientèle étrangère.)
- Depuis 2006 : la véloroute ViaRhôna longeant le fleuve Rhône.
- Depuis 2012 : La grande traversée des PréAlpes VTT, Les Chemins du Soleil.

D'autres activités complémentaires participent à l'attractivité touristique :

- Le développement de l'offre cyclo touristique au départ des pôles d'accueil.
- Une offre diversifiée pour le canoë/paddle : en eau calme (lac d'Aiguebelette), en rivière (le Guiers), et sur le fleuve Rhône.
- Le canyon du Grenand (fermé depuis 2 ans pour raisons sanitaires).
- Les sites d'escalade / via ferrata : sites de Haut-Somont (Yenne), de Pierre-Châtel (La Balme), rocher école du Banchet (Ayn), la via ferrata du Roc de Cornillon (Col du Chat).
- Une offre de course d'orientation (à visée familiale) se développe à Yenne et sur le bassin du lac d'Aiguebelette.

On observe le développement récent et rapide de pratiques parfois nouvelles : parapente, stand-up paddle, trottinettes électriques, vélos électriques, trails, marche nordique, accrobranche, autour d'un réseau de prestataires privés.

Le développement des APN relève de la compétence tourisme des communautés de communes. Le SMAPS accompagne ce développement et la mise en cohérence de cette filière sur l'ensemble du territoire.



.....



.....



.....



.....



CHIFFRES CLÉS

300 km de sentiers de promenades et randonnées balisés

235 km de parcours VTT balisés

60 km de sentiers de Grande randonnée (GR9-GR65).

16 km de ViaRhôna et **50 000 à 60 000** passages/an (Champagneux)

58 km de Chemins du soleil

400 à 600 itinérants/an

**PARTENAIRES**

Communautés de communes, communes, PNR de Chartreuse, Agence Touristique Savoie, Offices de tourisme, Département de la Savoie, réseaux (ViaRhôna, Compostelle, ...), prestataires locaux, hébergeurs, fédérations sportives...

**TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)**

L'Avant Pays Savoyard et ses 34 communes.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tous les pratiquants : touristes en séjours, à la journée (bassins urbains de proximité), habitants du territoire...

ENJEUX ET OBJECTIFS

Conforter et développer une offre cohérente à l'échelle du territoire et veiller au suivi du fonctionnement dans la durée avec l'ensemble des partenaires.

BUDGET ET FINANCEMENTS

L'accompagnement financier des projets est assuré par les dispositifs contractuels (CTS – Région - Leader...) et la réponse aux appels à projets (Département, Région, programmes européens...).

L'entretien des sites et itinéraires est assuré par les Communautés de communes.

Financement annuel d'un demi-poste au SMAPS.

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

Les perspectives sont nombreuses et concernent la qualification de l'accueil sur les sites (aménagements, entretien...) mais aussi le développement d'offres sur des sites sous-exploités : Défilé de Pierre-Châtel, Montagne du Chat et de l'Épine. La mise en place des itinéraires vélo/rando des 5 lacs permettrait également de mailler l'offre du territoire en lien avec la ViaRhôna et la galerie vélo du tunnel du Chat.

**Contact****Chargé de mission référent**

Christophe Maurel Tel. 06 69 44 76 78
christophe.maurel@avant-pays-savoyard.com

Nouvel élu référent

François MOIROUD

Instances de pilotage

Commissions tourisme des 3 ComCom

MAISON DES AGRICULTEURS**Convention de partenariat****CONTEXTE GLOBAL**

La Maison des agriculteurs (association loi 1901) est à l'écoute des exploitants pour répondre à leurs préoccupations et les accompagner dans leurs projets. En lien avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc, ses conseillers sont à leur disposition.

L'agriculture met en valeur le territoire de l'Avant Pays, avec une grande diversité de productions qui permet de répondre à une demande croissante de « consommer local » avec des produits de qualité.

L'agriculture est une vitrine de l'Avant Pays Savoyard, et à ce titre elle mérite d'être bien comprise et valorisée dans ses efforts. Il est important de toucher les populations locales et touristiques en intégrant une communication pédagogique et attractive sur l'agriculture, dans les sites d'accueil, au-delà des aspects patrimoniaux et traditionnels.

Le Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS) a décidé en 2016 de conventionner avec la maison des agriculteurs. Chaque année un programme d'action est prévu et cofinancé par le SMAPS.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Une convention signée entre la Maison des Agriculteurs, la Chambre d'Agriculture et le SMAPS officialise le partenariat et vise à :

- Associer la profession agricole aux travaux du SMAPS.
- Assurer une circulation d'informations entre les partenaires sur les enjeux agricoles, les projets de territoire en cours mais aussi les enjeux à plus grandes échelles.
- Organiser, lorsque nécessaire, une concertation entre les 3 partenaires concernant l'ensemble des projets du territoire qui peuvent impacter l'activité agricole.
- Rechercher et mettre en œuvre tous les moyens permettant de conduire les projets décidés de façon concertée au travers des politiques d'accompagnement portées par les collectivités, notamment sur les thématiques suivantes :
 - Le développement des circuits courts alimentaires et la valorisation des produits locaux.
 - Le renouvellement des exploitations : étude d'opportunité pour la création d'un groupement d'employeur à destination des exploitations agricoles du territoire.
 - Le développement de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques.

CHIFFRES CLÉS

200 exploitations

17 300 ha cultivés dont 80% de prairie

17 000 Hectolitres de vin, soit 15% de la production savoyarde

26 millions de litres de lait, soit 20% de la production savoyarde

1 000 vaches allaitantes

BUDGET ET FINANCEMENTS

Le SMAPS apporte une aide annuelle de fonctionnement de 2 500 € à la Maison de Agriculteurs et un soutien direct possible à des projets à hauteur de 5000 € maximum par an sur demande spécifique.

En parallèle d'autres conventions sont signées par chaque Communauté de communes, sur des thèmes spécifiques.

CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Développement

CONTEXTE GLOBAL

Dans le cadre de sa candidature au programme européen Leader en 2016, le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS) a inscrit la thématique de la démarche alimentaire pour soutenir de nouvelles pratiques économiques et environnementales pour les circuits courts agricoles. En effet, sur ce territoire où l'agriculture est déjà diversifiée (élevage, viticulture, céréales), de nombreuses initiatives de maraîchage et de petites productions (miel, petits fruits, charcuteries, ...) émergeaient. La croissance démographique et la proximité de l'agglomération chambérienne ouvrent de nouveaux débouchés pour les produits locaux appréciés pour leur fraîcheur et une relation de confiance entre producteurs et consommateurs. Une démarche de concertation a été engagée entre les différents acteurs et des premières actions ont démarré. Parallèlement, le Conseil Départemental a engagé des réflexions dans lesquelles la démarche de l'Avant Pays Savoyard a commencé à s'insérer.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Le SMAPS anime les démarches suivantes, en lien avec la Maison des agriculteurs :

- Développer des productions locales pour des habitants-consommateurs, répondre plus fortement à la demande de la restauration collective et touristique et trouver des débouchés sur les agglomérations voisines.
- Diversifier les productions agricoles, trouver des complémentarités entre productions (exemple de rotations de plein champs), développer l'agriculture biologique.
- Rapprocher producteurs et consommateurs pour mieux cohabiter.
- S'insérer dans la démarche départementale et dans les actions qui seront menées et bénéficier d'un soutien financier.

PARTENAIRES

- La Maison des Agriculteurs de Novalaise et l'ensemble des producteurs concernés
- Les coopératives, le groupement des maraîchers, le magasin de producteur
- Les collectivités via les écoles, les maisons de retraite, les marchés
- Les épiceries et commerces locaux
- Les restaurants

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard et ses 34 communes.

ACTIONS RÉALISÉES EN PARTENARIAT AVEC LA MAISON DES AGRICULTEURS

- Insertion du fromage local à la cuisine centrale de Saint-Genix
- Soutien à l'ouverture de l'épicerie Fourmilienne à Yenne
- Démarche auprès des restaurateurs
- Réalisation d'une Semaine du goût
- Accompagnement pour de nouveaux marchés locaux
- Animation du groupement des maraîchers
- Tests d'un marché local chez METRO
- Participation aux réunions du Conseil Départementales sur la stratégie alimentaire.

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

- Structuration du groupe des maraîchers et actions communes envisagées : logistiques, conseils techniques, création d'une légumerie locale, stockage, communication, etc.
- Développement des légumes de plein-champs : pommes de terre, courges, poireaux, etc.
- Augmentation des produits locaux dans la restauration touristique et collective
- Renforcement des marchés de produits locaux

Contact

Chargé de mission référent

Philippe BELUZE Tel. 06 69 48 43 91

philippe.beluze@avant-pays-savoyard.com

Nouvel élu référent
Christophe VEUILLET

STRUCTURATION

des acteurs culturels



CONTEXTE GLOBAL

Cette mission a pour objet d'identifier des besoins communs aux acteurs culturels et d'y apporter des réponses collectives et mutualisées. Elle a été réalisée de manière intuitive, ponctuelle et en fonction des opportunités depuis la création du poste de chargé de mission culture en 2010. Le dépôt d'une fiche action LEADER en 2017 a permis de donner une méthodologie à la démarche, grâce à la concertation puis à la définition d'un projet politique et d'un plan d'action.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

Les 3 communautés de communes de l'Avant Pays Savoyard pour le matériel et les formations.

Les 3 communautés de communes et les Communautés de communes voisines (Vals du Dauphiné et Cœur de Chartreuse) pour l'agenda culturel.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les acteurs culturels : professionnalisation et mise à disposition de moyens et d'outils plus performants.

La population pour un accès à une information et à des projets de qualité.

DATES CLÉS ET RÉALISATIONS PHARES

Depuis 2010

- Accompagnement des structures culturelles dans leurs projets et le montage de leurs dossiers.

Fin 2012

- Création d'un outil de communication dédié à la culture à destination des habitants.
- Diffusion du livret en format pdf diffusé tous les trimestres par mail.

2016

- Création d'une charte graphique « Culture »
- Réalisation d'une version papier de l'agenda culturel pour la saison estivale.
- Définition du projet politique avec une commission culture composée d'élus.

2017

- Démarrage de l'action LEADER « Structuration des acteurs culturels de l'APS ».
- Groupes de travail pour la réalisation d'un diagnostic partagé des besoins.
- Plénière « Culture » avec les élus et les acteurs locaux : définition du plan d'action.
- Réalisation du site internet de l'agenda Culturel.

2018

- Mise en place d'actions de mise en réseau et de formations (financement, organisation de spectacles, Ressources humaines, coopération).

- Edition d'une carte postale de communication de l'agenda culturel diffusée sur tout le territoire.
- Envoi de newsletter mensuelle manuelle.
- Acquisition de matériel scénique mutualisé, accessible à tous les acteurs culturels locaux.

2019

- Envoi d'une newsletter hebdomadaire automatisée de l'agenda culturel.
- Mise à jour du répertoire des acteurs culturels sur le site de l'agenda culturel.
- Mise en place d'une newsletter à destination des professionnels.

2020

- Démarrage d'un groupe de travail pour une réflexion partagée autour de la situation du Covid-19 et de l'adaptation du territoire à la celle-ci.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Professionnaliser les acteurs culturels du territoire.
- Permettre le rayonnement des projets culturels.
- Favoriser l'accès de la population à des services culturels de qualité.

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

- Compléter le matériel scénique pour permettre de disposer d'une réelle boîte noire sur le territoire.
- Faire l'acquisition de matériel numérique favorisant la continuité des projets culturels à distance.
- Trouver un système de gestion du matériel plus pérenne et éventuellement un moyen de transport.
- Trouver des lieux pour accueillir les artistes du territoire dans la durée.
- Créer un catalogue des lieux du territoire pouvant accueillir des propositions culturelles de différentes natures.
- Définir un projet politique et un plan d'action 2020/2026.

CHIFFRES CLEFS

Depuis 2017 en Avant Pays Savoyard :

- **14 400 utilisateurs** du site de l'agenda culturel dont 2 800 utilisateurs récurrents.
- Mise en réseau des acteurs de la culture : **55 participants.**
- En moyenne **10 structures** accompagnées individuellement dans leurs projets chaque année.
- Formations : **70 participants**
- Accueil de journées de formation des réseaux : **320 participants** de toute la Région Auvergne Rhône Alpes (dont 45 de l'Avant Pays Savoyard).

BUDGET ET FINANCEMENTS

- Evolutif en fonction des opportunités de financement (LEADER, Région, etc.)
- Sur le volet communication 4 000 € du CTS (Département)

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Acteurs culturels, acteurs du social, acteurs éducatifs, communes, Communautés de communes et tout autre partenaire se sentant concerné par les problématiques culturelles, Association l'AVIE pour le stockage et la gestion du matériel.

PRESTATAIRES

- Charte graphique culture : TriaDesign
- Site internet : Graphisme WebACCES (dépôt de bilan) SIPEA pour toutes les fonctionnalités
- Matériel : Music +

Contact**Chargée de mission référente**

Alice Desbenoit Tel. 06 69 07 85 32
alice.desbenoit@avant-pays-savoyard.com

Élu référent

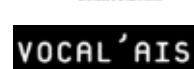
Georges CAGNIN

Instances de pilotage

Comité de pilotage Culture

PARCOURS ARTISTIQUES

Mise en place du schéma départemental de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle

**CONTEXTE GLOBAL**

Depuis 2010, le SMAPS accompagne et coordonne la mise en place des orientations fixées par le Schéma départemental de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle (SDEEA).

Celles-ci sont formalisées par la mise en place de « Parcours Artistiques » favorisant l'accès à la pratique artistique via 3 volets :

Axe 1 : La découverte des pratiques artistiques par un premier contact avec des artistes initiant à leur pratique des publics dits « captifs » (scolaires, structures sociales, etc.).

Axe 2 : La pratique collective au sein d'une structure d'enseignement artistique pour stimuler et motiver l'apprentissage afin de « fidéliser » l'élève dans sa pratique.

Axe 3 : L'enseignement individuel et l'acquisition des compétences reconnues et validées pour permettre l'orientation vers un parcours diplômant.

Ces parcours sont coordonnés par le SMAPS avec le soutien du Département de la Savoie et mis en œuvre par des opérateurs labélisés du territoire.

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette et la commune des Echelles.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Le jeune public pour l'apprentissage et le tout public pour les pratiques collectives et diplômantes ainsi que les restitutions de projets sur le territoire.

DATES CLÉS ET RÉALISATIONS PHARES

- 2014 : Organisation d'une nouvelle offre d'enseignement et de pratiques artistiques dans l'Avant Pays Savoyard à travers « Les Parcours Artistiques ». Ceux-ci sont formalisés via une convention d'objectifs et de moyens fléchés sur des opérateurs mettant déjà en œuvre au sein de leurs structures le type d'activités répondant au cahier des charges du dispositif départemental.



- 2017 : Mise en place d'un dossier de demande de subvention unifié et d'une grille d'attribution des subventions via des forfaits répondant aux critères du SDEEA afin de garantir une équité entre tous et assurer la meilleure couverture possible du dispositif et sur le territoire. Mise en place de documents de communication sur les Parcours Artistiques.

- 2019 : Autour de la résidence de la compagnie artistique Les Démembrés (Voir fiche convention EAC) participation de différents opérateurs à un projet d'orchestre commun.

- 2020 : Projet d'une convention triennale permettant aux structures de stabiliser leurs moyens et leur activité. Conception et vote d'une nouvelle méthode d'arbitrage des financements pour l'année scolaire suivante. Harmonisation des procédures avec les autres établissements d'enseignement artistique du Département devenue possible grâce à une confiance restaurée entre et avec les opérateurs et une coopération de plus en plus forte entre les structures.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Développer la pratique artistique
- Rendre la culture accessible au plus grand nombre
- Diversifier l'offre culturelle et artistique, animer le territoire
- Développer les partenariats et le lien social
- Assurer une couverture équitable des territoires

BUDGET ET FINANCEMENTS

Département : 51 000 €

CCVG : 17 000 €

CCY : 6 500 €

CCLA : 7 600 €

SIVU Echelles : 6 400 €

TOTAL : 88 500 €

PARTENAIRES ET / OU PRESTATAIRES

CESAM (Centre d'Enseignement sur les Arts et la Musique)

Alchimie

Compagnie du Chat aux Grandes Oreilles

Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette

Vocal'aise

Synfonia

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

- Continuer la professionnalisation des structures via leur accompagnement (suivi et formations).
- Renforcer la co-construction de projets et la complémentarité entre les opérateurs.
- Acter une répartition géographique entre les opérateurs sur l'axe 1 pour Val Guiers et le Lac d'Aiguebelette garantissant ainsi une équité de couverture sur les territoires.



CHIFFRES CLEFS

- Environ **2 600** enfants bénéficiaires du parcours Découverte essentiellement en milieu scolaire.
- Environ **500** enfants bénéficiaires du Parcours sur les Pratiques Collectives dans 34 ensembles.
- Environ **250** élèves bénéficiaires du Parcours Enseignement Individuel.
- Environ **50** spectacles proposés par les opérateurs chaque année sur le territoire.



Contact

Chargée de mission référente

Alice Desbenoit Tel. 06 69 07 85 32

alice.desbenoit@avant-pays-savoyard.com

Élu référent
Georges CAGNIN

Instances de pilotage

Comité de pilotage des Parcours Artistiques

CONVENTION TERRITORIALE
D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CTEAC)

Résidences d'équipes artistiques professionnelles favorisant le développement de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) sur le territoire



CONTEXTE GLOBAL ET DATES CLEFS

En 2015, l'Etat met en œuvre un dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) spécifique à destination des territoires les moins dotés en matière d'équipements et de dispositifs culturels. L'Avant Pays Savoyard a été identifié comme territoire prioritaire pour accéder à ces moyens. La volonté était de mobiliser les collectivités territoriales et différents services de l'Etat autour de résidences artistiques dédiées à l'EAC. **Depuis 2016, le SMAPS anime et coordonne ce dispositif.**

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les habitants du territoire avec une priorité donnée au jeune public et aux publics éloignés de la culture (structure sociale et personnes âgées).

RÉALISATIONS PHARES ET DATES CLÉS

- 23 mai 2016 : Signature de la première convention triennale 2016-2018 entre l'Etat, l'Education Nationale, L'Assemblée des Pays de Savoie, le Département et les 3 Communautés de communes de l'Avant Pays Savoyard.
- Après concertation, chaque communauté de communes accueille une compagnie de son choix en résidence pour l'année civile en cours. « La soustraction des fleurs » (CCLA) / Nathalie Thomas (CCVG) / « Le concert improvisé » (CCY).
- Janvier 2017 : Reconduction des compagnies pour un an sauf La Soustraction des fleurs remplacée par Les Petits Détournements.
- Mars 2017 : Mise en place d'un appel à propositions commun aux 3 communautés de communes et d'auditions communes à tous les signataires de la convention pour favoriser l'équité entre les équipes artistiques.
- Juin 2017 : Les Démembrés et les Petits Détournements sont retenus pour l'année 17-18 avec 80 % de

l'enveloppe pour les Démembrés pour un projet sur l'ensemble du territoire.

- Janvier 2019 : Clôture du projet de la compagnie Les Démembrés. Renouvellement de la convention triennale pour 2019 - 2021 avec la Région Auvergne Rhône-Alpes comme nouveau signataire.
- Mai 2019 : Recrutement d'équipes artistiques pour une période de 2 ans en lien avec les collectivités signataires et des structures tête de réseau du secteur socio-éducatif. Mise en place d'auditions mobilisant des méthodes favorisant l'intelligence collective. Choix unanime du collectif d'arts visuels Les Inattendus pour les territoires de Val Guiers et Yenne. Choix de La Toute Petite Compagnie et des Petits Détournements pour le territoire du Lac d'Aiguebelette.
- Septembre : Démarrage des nouvelles résidences.



CHIFFRES CLEFS

7 compagnies accueillies en résidence depuis 2016.

94 structures touchées lors de la première convention triennale.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Créer du lien à travers une dynamique globale sur le territoire de l'Avant Pays Savoyard avec pour objet de travail les projets des équipes artistiques en résidence.
- Sensibiliser les acteurs locaux et les élus aux pratiques et vertus de la culture.
- Encourager la pratique artistique, permettre l'expression des désirs et de la créativité des participants dans tous les temps de la vie, avec un accent porté sur les jeunes habitants pendant et hors temps scolaire.
- Dynamiser l'offre culturelle du territoire.

BUDGET ET FINANCEMENTS : 2020

49 000 € de la DRAC (hors actions Rézo Lire).

12 000 € de la CCLA, CCVG et CCY (4 000 € par communauté de communes).

8 000€ de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Financement du Département possible (entre 2 000 € et 6 000 €) sur certains projets avec les collèges via le Dispositif Artistes au Collège.

PARTENAIRES ET / OU PRESTATAIRES

Prestataires : Les équipes artistiques en Résidences (voir dates clés).

Partenaires : établissements scolaires, structures petite-enfance, enfance, jeunesse, écoles de musique, EHPAD, structures sociales, structures patrimoniales, offices du tourisme, etc.



PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

- Fidéliser les partenaires dans leurs participations aux projets proposés dans le cadre de la CTEAC grâce à des propositions artistiques avec une médiation et un objet final de qualité.
- Créer une dynamique commune aux territoires des 3 communautés de communes.
- Continuer à développer des disciplines artistiques auxquelles les habitants ne sont pas habitués.



Contact

Chargée de mission référente

Alice Desbenoit Tel. 06 69 07 85 32
alice.desbenoit@avant-pays-savoyard.com

Élu référent
Georges CAGNIN

Instances de pilotage
Comité de pilotage CTEAC



RÉZO LIRE

Le réseau des bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Habitants des trois communautés de communes et alentours.

RÉALISATIONS PHARES

- Mise en réseau : octobre 2018
- Mise en place d'un portail et catalogue communs (rezolire.bibenligne.com) : oct. 2019
- Mise en route d'une carte commune (circulation des usagers, accès à un compte lecteur, conditions d'accès et de prêts harmonisées) : oct. 2019
- Services communs : ressources numériques e-medi@s, portage de livres à domicile, collections adaptées... : 2020

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Consolider une politique de lecture publique
- Maintenir et développer un service public de proximité et de qualité
- Mutualiser les moyens
- Professionnaliser les lieux de lecture

FINANCEMENTS : 2020

- Participation des 14 communes et SIVU (1,50 €/an/hab.) : 25 800 €
- Participation des 3 Communautés de communes (2 000 €/an/Communauté de communes) : 6 000 €
- Subvention Leader : 10 000 €
- Subventions DRAC (DGD et CTEAC) : 22 000€
- Subvention collections accessibles (CNL et CTS) : 2 000€

CONTEXTE GLOBAL

Le dispositif Contrat Territoire Lecture (CTL), émanant du Ministère de la Culture, a été signé en 2012 et renouvelé en 2015 par l'Etat, l'Assemblée des Pays de Savoie, les 3 Communautés de communes et le SMAPS. Le CTL a permis l'élaboration et le financement de plans d'action concertés en faveur du développement de la lecture sur le territoire. Deux chargées de mission CTL ont été recrutées (décembre 2013) afin d'accompagner et sensibiliser les équipes des bibliothèques et les élus.

Un réseau de bibliothèques, du nom de REZO LIRE, a ainsi vu le jour en 2018. Le CTL, ne pouvant être renouvelé une troisième fois, les élus se sont concertés pour le maintien d'une « Politique Lecture publique » en Avant Pays Savoyard. Il a été décidé, en juillet 2018, le maintien de 2 agents à 0,80 ETP chacun, pour continuer la coordination et l'animation des bibliothèques du Rezo Lire mais également l'accompagnement et le développement des bibliothèques hors réseau.

Dans ce cadre, et par convention de mandat, 13 communes, 1 SIVU du territoire ainsi que les 3 Communautés de communes ont convenu de confier un mandat au SMAPS pour porter les postes et assurer le rôle d'opérateur technique et financier pour ce projet.

CHIFFRES CLEFS

- **14** bibliothèques (Attignat-Oncin, Ayn, Champagnieux, Domessin, Dullin, La Broidière, Lépin-Le-Lac, Meyrieux-Trouet, Novalaise, Saint-Béron, Saint-Genix-Les-Villages, Saint-Paul-sur-Yenne, Traize, Yenne)
- **1** portail commun : rezolire.bibenligne.fr
- **88** bénévoles, **7** salariées (2 réseaux et 5 municipales)
- **57 000** documents, **2 300** usagers actifs

Contact

Chargées de mission référentes

Mélanie Arrivé 07 60 19 97 05
Lise Estragnat 06 69 49 91 46

Élu référent : Georges CAGNIN

Instances de pilotage : Comité Rezo Lire
à destination des maires et des présidents

RÉZO LIRE

Développement des services numériques

CONTEXTE GLOBAL

Après la mise en réseau des bibliothèques par le SMAPS et ses partenaires, l'objectif complémentaire est d'assurer le maintien d'un service public de qualité et de proximité tout en mettant en place de nouveaux services permettant de dynamiser les bibliothèques, de toucher un plus large public et de répondre aux nouvelles missions des bibliothèques.

Ce projet présente 3 grands axes :

- **L'accessibilité** : les usages des publics évoluent vers une utilisation plus nomade des produits culturels, une recherche d'information en ligne, mais également une volonté d'accéder à des services depuis son domicile rapidement, facilement et ce 24h/24h.
- **La lutte contre la fracture numérique** : Avec l'émergence des démarches en ligne et la faiblesse de la couverture numérique de l'Avant Pays Savoyard, les usagers recherchent un lieu leur donnant accès à un ordinateur et surtout des conseils pour l'utilisation des outils.
- **La parentalité numérique** : Dans le cadre du développement des usages en bibliothèque, une attention toute particulière est portée à l'utilisation du numérique dans le quotidien familial. Les enfants étant exposés très jeunes aux écrans, il est indispensable de sensibiliser les parents éloignés de l'outil informatique et internet pour leur permettre d'acquérir des compétences de bases pour se sentir plus à l'aise ensuite dans l'accompagnement de leur enfant.

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Usagers du Rézo Lire, publics en difficulté avec le numérique, les seniors et les familles.

CHIFFRES CLEFS

- **5** bibliothèques proposent des ateliers et animations numériques
- **1** animatrice numérique
- **240** inscrits aux ressources numériques (10%)



RÉALISATIONS PHARES

- 2017 : Équipement de 6 bibliothèques pilotes (Yenne, Saint-Paul sur Yenne, Traize, Saint-Genix-Les Villages, Champagneux et Domessin) en matériel numérique. *Subventions CDDRA région.*
- 2018 : Création d'un parc numérique Rezo Lire (tablettes, liseuses, vidéoprojecteur, écran sur pieds) + début de l'informatisation des 13 bibliothèques en réseau : SIGB (système intégré de gestion des bibliothèques), Portail (site internet), OPAC (catalogue en ligne commun). *Subventions Conseil Savoie Mont Blanc et DRAC.*
- 2019 : Fin de l'informatisation des 13 bibliothèques Rézo Lire + début des ateliers numériques adultes et enfants.
- 2020 : Mise en place d'un programme régulier d'animations et d'ateliers numériques sur le Rézo Lire en lien avec la lutte contre la fracture numérique, l'accessibilité et la parentalité numérique.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Mise en œuvre de nouveaux services en bibliothèque en adéquation avec l'évolution des pratiques.
- Attractivité des lieux de lecture.
- Accompagner tous les publics sans discrimination.
- Éducation à la parentalité numérique.
- Accessibilité des collections et des outils.
- Lutte contre la fracture numérique.

Contact

Chargée de mission référente

Mélanie Arrivé Tel. 07 60 19 97 05
melanie.arrive@avant-pays-savoyard.com

Élu référent
Georges CAGNIN

Instances de pilotage

Comité Rézo Lire à destination des maires et des présidents

RÉZO LIRE

Des collections pour toutes et tous

CONTEXTE GLOBAL

Depuis fin 2016, un service de portage de livres à domicile « Livr'aison » est en place. Les bibliothèques qui le souhaitent peuvent apporter des livres pour les personnes ne pouvant se déplacer au sein du lieu de lecture. Ce projet a conduit à développer l'offre de collections adaptées : livres gros caractères et livres audios notamment.

En 2019 et suite à une demande de subvention auprès du Centre National du Livre, le développement de l'offre auprès des enfants dyslexiques a été lancée, en achetant des ouvrages adaptés et du matériel numérique spécifique (tablettes et liseuses avec applications spécifiques pour les personnes dyslexiques). Ce projet concerne les trois communautés de communes et touche essentiellement les personnes présentant un handicap ainsi que les personnes âgées.

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

Bibliothèques Rézo Lire sur les 3 communautés de communes de Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et de Yenne.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Public présentant un handicap, personnes âgées.

RÉALISATIONS PHARES

- Mise en place d'un service de portage de livres à domicile.
- Acquisition de 300 livres gros caractères et 50 livres audio en 2018.
- Acquisition de 400 livres gros caractères, 40 livres audios et 100 livres pour les enfants dyslexique en 2019.



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Proposer une offre spécifique afin que la bibliothèque soit un lieu accessible pour tous.
- Sensibiliser les équipes des bibliothèques au public dit « spécifique » et aux collections adaptées.
- Attirer de nouvelles personnes au sein des lieux de lecture.
- Créer une dynamique de réseau au sein des bibliothèques.
- Créer une communication commune auprès de ce projet pour une meilleure visibilité.
- Soutenir les équipes des bibliothèques dans le développement de projets favorisant l'accessibilité de la lecture pour tous.

Contact

Chargée de mission référente

Lise Estragnat Tel. 06 69 49 91 46
lise.estragnat@avant-pays-savoyard.com

Élu référent
Georges CAGNIN

Instances de pilotage

Comité Rézo Lire à destination des maires et des présidents

RÉZO LIRE

Des animations autour des livres

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Famille et habitants des trois communautés de communes

RÉALISATIONS PHARES

Un programme d'animation avec une animation par mois pour chaque bibliothèque de janvier à décembre 2019.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Sensibiliser et transmettre des techniques d'animation auprès des équipes des bibliothèques.
- Créer une dynamique de réseau au sein des bibliothèques.
- Proposer un programme riche et varié d'animation culturelle auprès de la population.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Dépenses : 5000 €

4200 € : interventions

800 € : matériel

Recettes : 5000 € (DRAC, dans le cadre d'un avenant de la convention CTEAC)



CONTEXTE GLOBAL ET DATES CLEFS

Depuis janvier 2019, nous mettons en place de nombreuses animations au sein des bibliothèques REZO LIRE. L'objectif principal étant de dynamiser le lieu de la bibliothèque tout en le faisant connaître au plus grand nombre. Une fois par mois, chaque bibliothèque du réseau bénéficie d'une animation proposée par Mélanie ou Lise.

Il y a 4 types d'animation :

- Les P'tits Mots Doux : lectures animées pour les 1/4 ans
- Graines d'histoires : lectures animées pour des enfants à partir de 5 ans
- Graines d'histoires numériques : lectures animées avec l'aide d'outils numériques pour des enfants à partir de 6 ans
- Atelier créatif : création d'œuvre à partir de la lecture d'album jeunesse et en s'inspirant du travail d'un ou d'une illustrateur/trice.

Les animations sont proposées aux familles des trois communautés de communes.



Contact

Chargée de mission référente

Lise Estragnat Tel. 06 69 49 91 46

lise.estragnat@avant-pays-savoyard.com

Élu référent

Georges CAGNIN

Instances de pilotage

Comité Rézo Lire à destination des maires et des présidents

Contact

Chargée de mission référente

Alice Desbenoit Tel. 06 69 07 85 32

alice.desbenoit@avant-pays-savoyard.com

ÉVÉNEMENTIEL

En Avant-Pays, le Livre



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC
Savoie-biblio

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

CONTEXTE GLOBAL

Depuis 2012, le SMAPS propose un événement familial autour du livre, en lien avec les acteurs du territoire. Tous les 2 ans, il a lieu en différents lieux pendant environ 3 semaines avec une thématique commune. Le SMAPS assure la coordination de cet événement, l'organisation des temps forts ainsi que la communication à l'échelle de l'ensemble de l'Avant Pays Savoyard. Les animations sont essentiellement gratuites.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

Les 3 communautés de communes pour les événements grand public.

La Savoie et la Haute-Savoie pour la journée professionnelle.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Le grand public

Les acteurs du territoire pour une construction partagée de la programmation

Les bibliothèques et les enseignants pour la journée professionnelle

THÈMES CHOISIS

2012 : Les gourmands disent

2013 : La lecture est dans notre nature

2015 : Le voyage de tous les possibles

2017 : Vers nos imaginaires

2019 : Ce qui nous lie

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Proposer un rendez-vous grand public festif autour de la lecture.
- Favoriser l'accès au livre, à la lecture et à la culture.
- Renforcer et qualifier le réseau des bibliothèques.



CHIFFRES CLEFS

1 683 participants

58 événements et animations ouverts à tous

10 actions d'éducation artistique et culturelle

1 journée à destination des professionnels

41 partenaires dont : 8 bibliothèques associées

26 structures socio-éducatives participant à la programmation (scolaires, petite enfance, enfance-jeunesse, etc.), 8 partenaires techniques (collectivités et associations)

26 structures artistiques et culturelles

13 communes

37 bénévoles et salariés (hors agents techniques)

BUDGET ET FINANCEMENTS DE L'ÉDITION 2019

37 965 € dont des contributions des partenaires financiers et techniques suivants :

Savoie-biblio, le Département de la Savoie, les Communautés de Communes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Communes.

Élu référent

Georges CAGNIN

Instances de pilotage

Comité de programmation

ÉVÉNEMENTIEL

Ma Bibliothèque en fête !

CONTEXTE GLOBAL

Le SMAPS organise tous les 2 ans « Ma bibliothèque en fête ! ». C'est une journée portes ouvertes des bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard qui a lieu au mois de novembre. Pendant cette journée les bibliothèques proposent un programme d'animation varié aux habitants : spectacles, ateliers, jeux, conférences... Chaque bibliothèque décline son programme en fonction d'un thème spécifique. « Ma bibliothèque en fête ! » existe depuis novembre 2015.

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Famille et habitants des trois communautés de communes.

RÉALISATIONS PHARES

- « Ma bibliothèque en fête » 2015
- « Ma bibliothèque en fête » 2016
- « Ma bibliothèque en fête » 2018

BUDGET ET FINANCEMENTS 2020

Coût par édition : 6 000 euros € dont :

intervenants (ateliers, spectacles, conférences...), communication et inauguration

Recettes par édition :

Savoie Biblio : 2 000 €

CTS / Département : 2 000 €

SMAPS : 2 000 €

Contact

Chargée de mission référente

Lise Estragnat Tel. 06 69 49 91 46

lise.estragnat@avant-pays-savoyard.com

Élu référent
Georges CAGNIN

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Faire connaître le lieu et l'offre de la bibliothèque auprès des habitants.
- Dynamiser et mobiliser les équipes des bibliothèques autour d'un projet d'action culturelle.
- Former et sensibiliser les équipes des bibliothèques à la mise en place d'un projet culturel.
- Créer une dynamique de réseau au sein des bibliothèques.
- Proposer un programme riche et varié d'animation culturelle à la population.
- Dynamiser le territoire de l'Avant Pays Savoyard en proposant une journée de temps fort autour de la lecture et de l'animation culturelle.

CHIFFRES CLEFS

13 bibliothèques participantes en moyenne
Plus de **1 000 visiteurs**

Une dizaine de spectacles, entre **20 et 30** animations/ateliers proposés, plusieurs conférences



PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

« Dynamiser l'économie locale avec de nouvelles pratiques »



CONTEXTE GLOBAL

Quatre fois depuis 1997, le Syndicat Mixte a postulé et été lauréat d'un programme européen Leader d'une durée de 6 ans chacun. LEADER signifie Liaison Entre Acteurs du DEveloppement Rural. L'Europe attribue 5% de la Politique Agricole Commune (PAC) au développement rural.

Les programmes Leader sont régis par 4 principes :

- l'Innovation,
- la transversalité (actions mixant plusieurs thématiques (agri/patrimoine/industrie/tourisme, ...),
- la mixité Public/Privé (le Comité de Programmation est constitué d'une majorité d'acteurs privés)
- et la coopération avec d'autres territoires ruraux, principalement européens.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Le territoire de l'Avant Pays Savoyard se revitalise et bénéficie de la proximité des agglomérations voisines. Il peut devenir un « territoire banlieue » ou profiter de cette croissance démographique avec la création de nouvelles activités.

De par son attractivité, le territoire voit de nouvelles personnes s'installer sur le territoire. Parfois avec l'idée de travailler autrement avec une nouvelle éthique et cela dans tous les domaines possibles: agriculture, services, industrie, artisanat, social, culture...

En 2016, le programme Leader de l'Avant Pays Savoyard a été validé avec l'objectif suivant :

« Dynamiser l'économie locale avec de nouvelles pratiques » et ses 5 fiches-action :

1. Impulser de nouvelles activités et de nouveaux produits.
2. Construire de nouveaux leviers de développement économique.
3. Accompagner l'économie vers les enjeux de transition et de sobriété énergétique.
4. Renforcer l'attractivité des activités et du territoire.
5. Une coopération pour mobiliser et innover.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'ensemble des communes de l'Avant Pays Savoyard, soit 34 communes.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les structures publiques et privées (associations, entreprises) qui s'engagent dans des actions qui correspondent aux objectifs définis dans le programme et qui sont conformes à l'un ou plusieurs des principes Leader.

RÉALISATIONS PHARES

- Soutien à des prestations de conseils pour l'association AGIR, association des chefs d'entreprises
- Structuration des acteurs culturels, Etude Territoire à Energie Positive (TEPOS) et le Schéma cyclable pilotés par le SMAPS
- Création de la Recyclerie du Guiers par Actychantier et de l'épicerie-ressourcerie par Fourmilienne
- Aménagements cyclo-pédestres, bateau électrique et valorisation «Rendre visible l'invisible » par la CCLA
- La promotion et l'accueil touristique à l'occasion du Tour de France par l'Office de Tourisme de Yenne
- Le développement du Repaire Mandrin et l'étude de valorisation de la Viarhona par la CCVG
- L'accompagnement de projet Economie Sociale et Solidaire par France Active comme le Radiomusée Galletti
- La Coopération avec les territoires Leader Bugey, Balcons du Dauphiné et Seyssel pour la Mise en Tourisme de la ViaRhôna entre Lyon et Genève : la première action est l'édition d'une carte éditée à 50 000 exemplaires.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Pour le programme en cours (2014 – 2020-2022)

- l'aide européenne (FEADER) est de **1 479 000 €**
- le Département de la Savoie apporte une aide spécifique complémentaire de **90 000 €**.

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

A fin septembre 2020, environ 60 % de l'enveloppe est engagée et le programme se terminera en 2022.

Une candidature pour un nouveau programme de 6 ans est à déposer en 2021.

QUELQUES ILLUSTRATIONS



Inauguration de la Recyclerie du Guiers (Chantiers ISACTYS)



Ouverture épicerie et recyclerie à Yenne (Fourmilienne)



Création itinéraire Cyclopédestre du Lac (CCLA)



Développement du Repaire Mandrin (CCVG)



Publication Carte ViaRhona de Lyon à Genève (SMAPS)



Promotion à l'occasion du Tour de France 2017 (OT Yenne)

Contact

Chargé de mission référent

Philippe Beluze (animation) Tel. 06 69 48 43 91
philippe.beluze@avant-pays-savoie.com
Jennifer Bretton (gestion administrative)
info@avant-pays-savoie.com

Nouvel élu référent
Barthélémy PICHE

Instances de pilotage
GAL et COPROG

COOPÉRATION ALCOTRA ET LE PITER

PITER : Plan Intégré TErritorial « Graies Lab »
pour Générations rurales actives innovantes et solidaires

CONTEXTE GLOBAL ET DATES CLEFS

LE PROGRAMME ALCOTRA

Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière, est un des programmes de coopération transfrontalière européenne. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie et se déroulera jusqu'en juin 2022.

L'objectif général est d'améliorer la qualité de vie des populations et le développement durable des territoires, des systèmes économiques et sociaux transfrontaliers grâce à une coopération touchant l'économie, le tourisme, la mobilité et les services aux citoyens. La coopération territoriale apporte des solutions concrètes et efficaces à ces problématiques qui ne connaissent pas de frontières.

LES PITER

Dans le Programme ALCOTRA, les plans intégrés territoriaux (PITER) sont constitués d'un ensemble de 4 projets de coopération organisés autour de plusieurs thématiques dans le cadre d'un territoire transfrontalier spécifique.

PITER GRAIES LAB

L'objectif stratégique du PITER GRAIES Lab est de rendre les zones rurales et montagneuses attractives aux yeux des nouvelles populations et générations. Attractif signifie « doté d'un pouvoir d'attraction » et qui perdure dans le temps.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire :

- d'intervenir dans 4 domaines choisis : les entreprises, les services à la population, la mobilité, le tourisme
- de tester des stratégies et méthodes innovantes

- de comparer les résultats et l'efficacité et en garantissant la plus importante diffusion/transférabilité possible
- Ce travail exige un large éventail de compétences, de perspectives, de ressources, d'espaces d'expérimentation et de Co- création.

Les 4 thématiques correspondent à 5 projets dans le Piter Graies lab :

- Innovation et entreprises (InnovLab) : Donner, aux micros et petites entreprises, les outils pour rester sur le territoire et être compétitives, stimuler la création/le transfert de nouvelles entreprises et créer un lien entre entreprise/territoire en impliquant les nouvelles générations du territoire.
- Tourisme (ExplorLab) : Poursuivre le parcours de valorisation et de protection du territoire dans une logique de durabilité, de qualité, de typicité, à travers une offre de découverte coordonnée et intégrée
- Services (SocialLab) : La présence de services de proximité et le bien-être de la population sont fondamentaux pour lutter contre le dépeuplement de certaines zones, pour favoriser un peuplement harmonieux et durable d'autres zones, pour stimuler les choix de nouvelle résidence
- Mobilité (MobiLab) : Créer les conditions pour permettre aux individus (de tous âges) d'accéder à l'offre de mobilité et expérimenter de nouvelles formes de mobilité sur le territoire du PITER

Pour assurer le lien entre les 4 thèmes, un projet concerne la Gouvernance (PCC Plan de coordination et Communication) : il supervise le bon fonctionnement d'ensemble du Piter, la communication et la durabilité dans le temps. <http://www.graies.eu/fr/>

ENJEUX ET OBJECTIFS

L'enjeu principal est de mettre en place des stratégies pour permettre aux zones rurales et de montagne de se maintenir et de devenir plus attractives en répondant aux besoins des populations locales et aux nouvelles populations en matière de services, mobilité, emploi et entreprises, tourisme notamment.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S) ET PARTENAIRES

Le partenariat du Graies Lab est constitué de 6 partenaires italiens et 4 français, organismes publics et privés.

- 2 collectivités territoriales (1 française et 1 italienne) opérant de façon transversale : Città metropolitana di Torino (Coordinateur) et Conseil départemental de la Savoie ;
- 6 structures de coopération intercommunale (3 Fr et 3 It) compétentes sur les thématiques traitées : Françaises : Communauté de communes Cœur de Savoie, Communauté d'agglomération Arlysère et Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
Italiennes : GAL Valli del Canavese, GAL Valli di Lanzo, Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis ;
- 2 entités (IT) qui représentent le secteur privé : Camera di Commercio Industria Artigianato e Agroalimentare di Torino (entreprises) et Federazione Provinciale Coldiretti di Torino (artisans et agriculteurs).

Le SMAPS partage, par convention, la mise en œuvre de ces projets avec 2 Communautés de communes délégataires : la Communauté de communes Val Guiers sur Socialab et Innovlab; la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette sur Explorlab et Innovlab.

RÉALISATIONS PHARES DÉJÀ RÉALISÉES

Soutiens aux projets suivants :

- Sur Innovlab : Réalisation de séjours de formation à l'entrepreneuriat pour des jeunes de 15-18 ans et 19-25 ans avec rencontres avec des chefs d'entreprises du territoire où les jeunes sont mobilisés pour interagir sur les thématiques apportées par les entrepreneurs.
- Sur Explorlab : Découverte du modèle d'organisation d'événement « EventCanevas » et mise en œuvre pour les journées du patrimoine à la CCLA en septembre 2019 puis pour la Fête des lumières à Novallaise en décembre 2019.
- Sur Socialab : diagnostic sur les services à la population par la CCVal Guiers et vue d'un schéma de service. Démarrage de la Maison France Services de la CCVG.

Contact

Chargée de mission référente

Armelle Devinant (animation) Tel. 06 60 29 73 19
armelle.devinant@avant-pays-savoyard.com

Nouvel élu référent
Barthélémy PICHE

CHIFFRES CLEFS, FINANCEMENTS (2018/2022)

Dépenses prévues / subventions attendues par projet pour la partie Avant Pays Savoyard, délégataires compris :

- Innovlab : 321 500 € / 273 300 €
- Explorlab : 306 700 € / 260 695 €
- Socialab : 346 500 € / 294 500 €
- Plan de coordination : 92 500 € / 78 625 €

Soit un total de subventions attendu pour l'Avant Pays Savoyard de plus de 900 000 € d'ici 2022.

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

- Innovlab : Organisation d'ateliers pour des micro et TPME du territoire, pour les accompagner dans leur modèle d'affaires et leur digitalisation, notamment pour rebondir au mieux suite au Covid 19. Poursuivre les stages regroupant des jeunes et des chefs d'entreprises pour travailler ensemble sur des projets.
- Explorlab : aménagement du bâtiment technique de la CCLA en rive est en lieu d'accueil et d'information sur la Réserve naturelle pour le grand public et aussi la surveillance du site; poursuite des événements touristiques sur la CCLA (Journées du patrimoine et Fête des lumières) ; Développement d'outils numériques de mise en tourisme.
- Socialab : Finaliser la mise en place du schéma de service et l'organisation de la Maison France Services à la CC Val Guiers ; Organiser le Hackathon* sur les nouveaux modèles d'habitat et d'habiter pour les personnes âgées et ou dépendantes.

*Hackathon : Contraction de "hack" et "marathon", c'est un événement lors duquel des équipes (composées de développeurs, mais aussi de designers, usagers, entrepreneurs...) doivent développer un projet, en général un logiciel, un produit ou un service sur un thème donné. Elles doivent le faire sur une période limitée, et généralement courte (souvent entre 24 et 36 h).



NATURA 2000

« Préserver des refuges pour la biodiversité »

Le réseau de zones humides, pelouses sèches, boisements et falaises de l'Avant Pays Savoyard

CONTEXTE GLOBAL

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de préserver la biodiversité menacée à l'échelle européenne. Au sein de ce réseau, le site de l'Avant-pays savoyard est classé à la fois pour la « faune et flore sauvage et leurs habitats naturels » mais aussi pour la préservation des « oiseaux ». Il regroupe sur un petit territoire un échantillonnage exceptionnel d'habitats et d'espèces d'intérêt européen.

Le « document d'objectifs » rédigé entre 2003 et 2005 par le Conservatoire d'espaces naturels de la Savoie définit les principes et les actions permettant de préserver ce patrimoine naturel en compatibilité avec les activités humaines. Il comprend des « documents d'applications » propres à chaque sous-site et a été validé en février 2006.

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

33 communes concernées dont 7 hors SMAPS (Chanas, Conjux, Saint-Pierre-de-Curtille, Vignes, Saint-Christophe-la-Grotte, Corbel)

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Collectivités, gestionnaires (à préciser), propriétaires privés, exploitants, usagers du site (activités de pleine nature)

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

- Inventaire de l'avifaune sauvage réalisé en 2013-2014 par la LPO Savoie.
- La renaturation du site du Marais de Lagneux (Commune de Yenne)
- L'accompagnement de la réalisation de pontons de pêche aux lacs de Chevelu (2019)
- Inventaire chiroptère sur la RNR du lac d'Aiguebelette (2019)



CHIFFRES CLEFS

17 sites - 3118 ha

15 habitats naturels

20 espèces de faune/flore sauvages

et 14 espèces d'oiseaux d'intérêt européen.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les principaux points de vulnérabilité du site :

- Des pratiques agricoles/forestières qui menacent certains habitats et espèces
- La régression des roselières
- La fermeture des zones de marais par abandon d'entretien
- La pression des usages touristiques ou de loisirs sportifs (escalade, parapente, pêche...)

La biodiversité participe aussi à l'attractivité écotouristique, un enjeu fort du territoire.

Natura 2000 n'est pas un outil réglementaire mais un dispositif d'accompagnement et de suivi de sites naturels :

- Rédiger, actualiser les plans de gestion
- Sensibiliser par des animations, des outils pédagogiques...
- Accompagner les projets (évaluations d'incidences), concerter les usagers...
- Réaliser des suivis scientifiques pour mieux connaître et suivre l'évolution des sites
- Soutenir la restauration de milieux : entretien de zones humides, pelouses sèches...



PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

- Accompagner des projets locaux, communaux, suivants les prescriptions du document d'objectif par un appel à projet annuel.
- Mise à jour du document d'objectif.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Le site bénéficie d'une dotation annuelle d'environ 35 000 euros. (dotation grille régionale).

Financement : 50 % Europe – 50 % Etat.

Convention de financement annuelle.

La Région doit prendre le relais de l'Etat pour le suivi de ce dispositif.

PARTENAIRES ET/OU PRESTATAIRES

Le Conservatoire d'Espaces naturels de la Savoie est le partenaire principal du SMAPS pour la connaissance technique, scientifique, le suivi de la gestion des sites et la communication. Autres partenaires ponctuels : Ligue pour la protection des oiseaux, ONF, sociétés de pêche et de chasse, clubs sportifs, France Nature Environnement...



Contact

Chargé de mission référent

Christophe MAUREL - 06 69 44 76 78
christophe.maurel@avant-pays-savoie.com

Nouvelle élue référente

Marie-Lise MARCHAIS

Instances de pilotage

Comité de pilotage Natura 2000

TEPOS



Etude : Territoire à Energie POSitive

CONTEXTE GLOBAL ET DATES CLEFS

D'ici à 2030, la France vise à couvrir ses besoins par des énergies renouvelables à hauteur de 32 % ; la Région à 36 %.

Un territoire à énergie positive (TEPOS) est un territoire qui vise l'autonomie énergétique en activant deux leviers :

- La réduction de la consommation énergétique du territoire, en considérant tous les secteurs ;
- La production locale de l'énergie consommée, à partir de sources d'énergies renouvelables.

Pour mémoire, l'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes ont obtenu le Label TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte en février 2017.

En septembre 2019 le Comité syndical a décidé de lancer une démarche pour devenir Territoire TEPOS.

2020 : l'Avant Pays Savoyard devient Territoire TEPOS et signe une convention avec l'ADEME pour 3 ans. Un chargé de mission, Côme GEROUDET, est recruté.



TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays Savoyard avec ses 3 Communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Toutes les collectivités, les entreprises, les associations, la population. En résumé, tout le monde est concerné.

RÉALISATIONS PHARES

Le bureau d'études B&L Evolution a été missionné par le SMAPS pour accompagner l'Avant Pays Savoyard dans cet objectif d'obtenir le label TEPOS et ainsi de s'inscrire dans une dynamique territoriale d'autonomie énergétique.

Le diagnostic est réalisé. Il est présenté au Comité syndical en février puis en visio le 12 novembre 2020 à plus de 50 élus du territoire. Il est consultable en ligne sur le site du SMAPS.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Pourquoi devenir un TEPOS ?

67% de l'énergie utilisée sur le territoire de l'Avant Pays Savoyard provient d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). Bien que ces énergies aient permis

l'essor industriel du 19ème et du 20ème siècle et l'amélioration de la qualité de vie, elles présentent aujourd'hui leurs limites :

- Principales responsables du changement climatique, leur avenir est remis en question.
- Non-renouvelables, elles atteignent déjà pour certaines leurs limites d'exploitation.
- Non produites en France, notre approvisionnement dépend des problématiques géopolitiques du partage des ressources.
- Non produites localement, elles sont une perte économique pour le territoire.

Devenir un territoire à énergie positive, c'est sortir de sa dépendance aux énergies fossiles. C'est aussi agir concrètement pour la préservation du système climatique actuel. Persévérer sur la trajectoire actuelle conduirait le territoire de l'Avant Pays Savoyard à une température moyenne annuelle de 13°C d'ici 2100 – contre 9 °C sur la période 1976-2005, avec toutes les conséquences sur l'agriculture, la santé, la biodiversité et les infrastructures que cela pourrait engendrer.

CHIFFRES CLEFS

Dépenses énergétique du territoire :

Total **88 M€**

Par habitant **3 530 €/an**

BUDGET ET FINANCEMENTS

Montant de l'étude : 29 280 € TTC

Subventions : ADEME à hauteur de 14 700 € et LEADER pour 8 800 €, soit 80 % de financement.

Une fois le label obtenu, l'ADEME assure un financement pour le territoire de 100 k€, par exemple pour 1 ETP (ingénierie + animation) et pour des actions à effet de levier.

PARTENAIRES

ADEME, Etat, Région, Europe et tous les acteurs du territoire.

ENTRE 2020 ET 2050

Exemples d'indicateurs permettant de respecter cette trajectoire :

- 430 logements rénovés par an
- Division par 3 du nombre de km parcourus par personne et par an en étant conducteur de sa voiture
- 650 000 m² de toitures couvertes de panneaux solaires PV
- Et aussi : solaire thermique, pompes à chaleur, co voiturage, économies par les usages dans les bâtiments, méthanisation, ...

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

La stratégie TEPOS du territoire, qui sera coconstruite avec les élus et les acteurs dans une optique participative menée courant 2020, se base sur un premier état des forces, faiblesses et enjeux du territoire ainsi que sur un socle d'actions déjà menées. En particulier, les acteurs mobilisables seront associés à la construction de la stratégie et à l'élaboration du programme d'action afin de mettre en œuvre des actions à la hauteur de l'ambition TEPOS.

Dès 2020, les collectivités et acteurs du territoire s'engagent pour les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Les actions immédiates engagées dans le cadre de la démarche TEPOS contribueront à agir sur près de 1% de la consommation d'énergie du territoire et porteront sur :

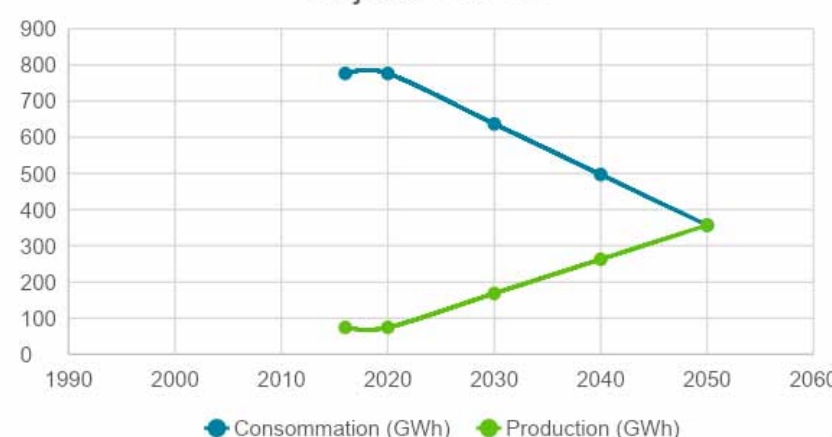
Le bâtiment : étude habitat (voir fiche Habitat), la rénovation de bâtiments publics et de l'éclairage public.

La mobilité : schéma directeur vélo (voir fiche correspondante), la mise en place de parkings de covoiturage, l'installation de bornes de recharge électrique.

Les énergies renouvelables : installation de panneaux solaires photovoltaïques par exemple à Grésin et Novalaise, la mise en place de réseau de chaleur renouvelable par exemple à Saint-Béron et extension à Yenne.

Au-delà de l'ambition forte portée par l'objectif TEPOS, c'est surtout une réelle démarche de territoire qui se met en place, dans laquelle les collectivités jouent le rôle de chef de file de la transition énergétique et impliquent les acteurs locaux. Elles sont moteurs sur ce chemin.

Objectif TEPOS



Contact

Chargé de mission référent

Côme Geroudet - come.geroudet@avant-pays-savoyard.com
Tel. 07 48 74 02 28

Nouvelle élue référente
Marie-Lise MARCHAIS

CONTRAT TERRITOIRE SAVOIE



LE DÉPARTEMENT

CTS

CHIFFRES CLEFS

La durée du contrat ayant été allongée, la dotation moyenne annuelle actuelle est de **700 000 €** pour soutenir jusqu'en 2022 tous les projets d'investissement et de fonctionnement.

CONTEXTE GLOBAL ET DATES CLEFS

Il s'agit d'un programme de développement financé par le Département de la Savoie et mis en place avec les élus du SMAPS. Il permet d'accompagner des projets structurants pour le territoire : développement d'hébergements touristiques, soutien aux projets sociaux, culturels, économiques, constructions scolaires, équipements pour la petite enfance, soutien à l'ingénierie du SMAPS et notamment pour le SCOT. Démarré en 2014, il se poursuivra jusqu'en 2022. **Un avenant avant clôture est prévu en 2021. Le montant total du CTS s'élève à 6,59 M €.**

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

L'Avant Pays savoyard et le secteur savoyard de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Collectivités du territoire et porteurs de projets éligibles.

RÉALISATIONS PHARES

Soutiens aux projets suivants, par exemples :

- Constructions scolaires : Yenne, Pont de Beauvoisin, Grésin, Saint Béron, Lépin le lac, La Bauche, réfectoire aux Echelles, cantine d'Avressieux...
- Structures petite enfance : Les Echelles, La Bauche...
- SCOT de l'APS et PLUi de Chartreuse
- Hébergements touristiques : Fer à Cheval, Lodges du lac, gîte à Saint-Paul sur Yenne, gîte dans la cure à Saint-Christophe, aire de loisirs à Saint-Genix Les Villages,...
- Projets touristiques : stratégie du Pays du lac d'Aiguebelette, randonnées sur le territoire, base canoë de Vertes Sensations à Saint-Genix-Les Villages, signalétique touristique, bateau électrique, sécurisation site d'escalade Haut Somont..., l'espace ludique Rivier'Alp.

- Aux associations PariSolidarité et Isactys dans leurs actions auprès des plus vulnérables et projets comme la recyclerie, Aux foyers logements pour leur programme d'animations,
- Aux actions culturelles comme l'agenda culturel, les dotations livres aux bibliothèques, le festival des Cabanes de la CCLA, les programmations culturelles sur tout le territoire, Fourvoierie sur Cœur de Chartreuse,
- Et aussi : passerelles canyon du Grenand, sur le Guiers, aire de covoiturage A43 de la CCVG, terrain de foot à Saint-Genix-Les Villages, télésurveillance SIAE du Thiers, gymnase de Saint-Genix-Les Villages...

PERSPECTIVES / POTENTIALITÉS

Le CTS est conduit par un Comité de pilotage composé des conseillers départementaux, du Président du SMAPS, des présidents des EPCI membres du SMAPS et de Cœur de Chartreuse, de représentants de la délégation territoriale de la vie sociale du département et des techniciens associés du département et du SMAPS.

Il se réunit une à 2 fois par an pour instruire les dossiers préalablement étudiés par les commissions thématiques correspondantes (tourisme, culture, social...).

Les dossiers doivent être adressés au SMAPS pour être étudiés.

Contact

Chargée de mission référente

Armelle Devinant Tel. 06 60 29 73 19
armelle.devinant@avant-pays-savoyard.com

Nouvel élu référent
Barthélémy PICHE

GLOSSAIRE

AGATE : Agence Alpine des Territoires
ALCOTRA : Alpes Latines Coopération transfrontalière
ALIZE : Actions Locales Inter entreprises en Zones d'Emploi
ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
AOM : autorité organisatrice de la mobilité
APN : Activité de Pleine Nature
ASDER : Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CC : Communauté de Communes
CCI : Chambre de Commerce et de l'Industrie
CCT : Conseil Culturel de Territoire
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
COPIL : Comité de Pilotage
CRITT : Centre Régional d'Innovation et de Transfert Technologique
CTEAC : convention territoriale des enseignements artistiques et culturels
CTL : Contrat Territoire Lecture
CTS : Contrat Territoire Savoie
DAC : Document d'Aménagement Commercial
DDT : Direction Départementale des Territoires
DGD : Dotation générale de décentralisation
DGS : Directeur général des services
DOCOB : Document d'Objectifs
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
EDGT : Etude déplacements grand territoire (Métropole Savoie)
EPCC : Établissement Public de Coopération Culturelle
EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale
EPFL : Etablissement public foncier local
EPIC : Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
ETP : Équivalent Temps Plein
FACIM : Fondation Action Culturelle Internationale en Montagne
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER : Fond Européen de Développement Régional
IGP : Indication Géographique Protégée
LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
LOM : Loi d'orientation des mobilités (24 décembre 2019)
LPO : Ligue de Protection des Oiseaux
MODEOS : Modèle multimodal de déplacement
MDP : Mission Développement Prospective
OAP : Orientations d'aménagement et de programmation
OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
ORC : Opération Rurale Collective
ORT : Opération de revitalisation du territoire
OT PLA : Office du Tourisme Pays du Lac d'Aiguebelette
PITER : Plan intégré territorial (fonds européen Alcotra)
PFIL : Plateforme Initiative Locale
PLH : Plan Local de l'Habitat
PLU(i) : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)
PNR : Parc Naturel Régional (de Chartreuse pour notre territoire)
PSADER : Projet Stratégique Agricoles et de Développement Rural
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SIAGA : Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents
SIG : Système d'Information Géographique
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
SLIME : Service Local d'Initiative pour la Maîtrise de l'Energie
SMAPS : Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
SPPEH : Service public de la performance énergétique de l'habitat
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SREII : Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
TDS : Territoire Développement Social
TEPOS : Territoire à énergie positive
TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte
UTN : Unité touristique nouvelle
VP : Vice Président
ZAN : Zéro artificialisation nette

